



Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Trimestriel



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 17 – Juillet 2010

IRIS

EDITIONS



LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 17 • Juillet 2010

La présente publication a été réalisée par Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Benoît Laine et Astrid Romain.

Tous droits réservés

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Cette édition du baromètre ainsi que les précédentes sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, dans les publications de l'IBSA, à l'adresse suivante :
www.statbru.irisnet.be

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec :
Madame Aynah Gangji
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Tél. 02/800 38 82 – Fax 02/800 38 17
Courriel ibsa@mrbc.irisnet.be

© 2010 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2010/6374/201



9 789078 580010

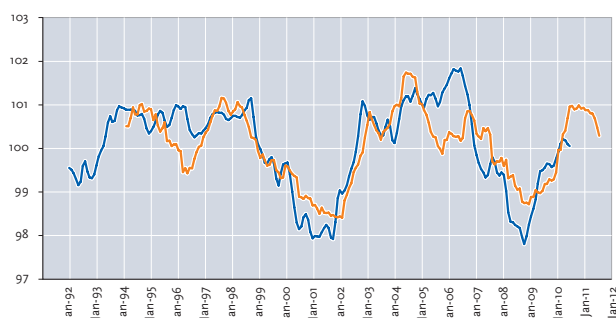
ISBN 9078580011



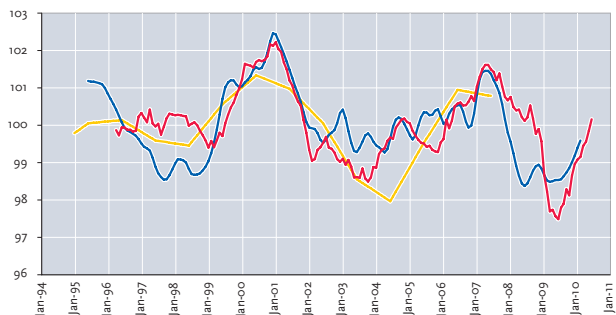
Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE	5
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	II
2.1. Activité économique	II
2.2. Marché du travail	18
3 DOSSIER	
LES REVENUS EN RÉGION	
DE BRUXELLES-CAPITALE	22
3.1. Structure des revenus selon la comptabilité régionale	22
3.2. Distribution des revenus au niveau communal	24
3.3. Distribution des revenus au niveau régional	33
3.4. Conclusion	34
GLOSSAIRE	35
RÉFÉRENCES	37
LISTE DES TABLEAUX	38
LISTE DES GRAPHIQUES	38
LISTE DES CARTES	39

Cycle conjoncturel du chômage



Cycle conjoncturel du PIB régional



Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 juin 2010, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

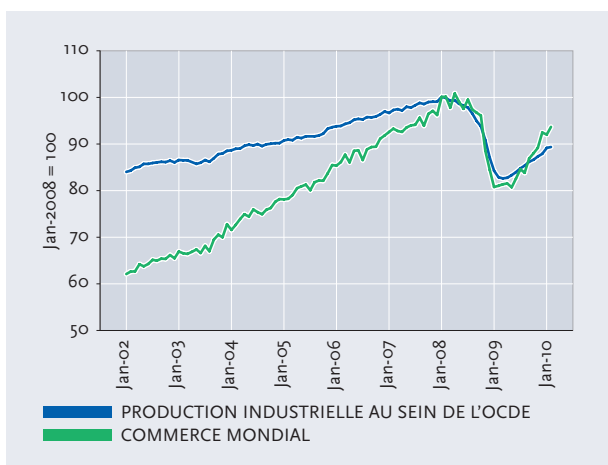
- La reprise de l'activité économique mondiale, entamée au deuxième semestre 2009, se poursuit. Elle repose toujours largement sur le dynamisme des pays émergents, la croissance de l'activité économique au sein des pays développés étant plus laborieuse et inégale. La zone euro se trouve particulièrement affaiblie par des déficits, des dettes publiques et des taux de chômage élevés. Selon les dernières estimations du FMI, la croissance du PIB mondial devrait redevenir positive en 2010 (4,2 %), après avoir plongé à -0,6 % en 2009.
- La reprise économique mondiale ne fera que se stabiliser en 2011. La demande intérieure, si elle se porte mieux dans de nombreux pays par rapport aux trimestres précédents, est encore au stade de la convalescence. Or sa santé risque de vaciller à nouveau sous l'effet de la mise en place généralisée et simultanée de mesures d'assainissement des finances publiques ou de la hausse de l'inflation en fonction de l'endroit du globe où l'on se trouve.
- Quant à la reprise en Belgique, elle est encore au stade du balbutiement. La croissance du PIB au premier trimestre 2010 est restée quasiment inchangée par rapport au trimestre précédent. La croissance a cette fois-ci été portée par la consommation des ménages, ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs mois. À l'inverse, les échanges commerciaux ont pesé négativement sur l'évolution du PIB, la croissance des importations ayant été plus importante que celle des exportations.
- La situation conjoncturelle en Région de Bruxelles-Capitale présente un tableau contrasté. Les éléments de reprise sont présents mais ressortent surtout en comparaison de l'année 2009, très marquée par la conjoncture négative. Si l'activité dans l'industrie révèle une reprise nette, ce secteur ne représente qu'une faible part de l'activité bruxelloise. Au contraire, les services, qui pèsent de tout leur poids dans l'économie bruxelloise, se signalent par une activité stagnante. De même, la démographie d'entreprises révèle une dynamique très faible. Les incertitudes sont donc nombreuses, en témoignent le début de retournement de la confiance des ménages et les préoccupations autour de l'état des finances des États européens.
- Une analyse superficielle des chiffres récents relatifs au marché du travail bruxellois conclurait à une amélioration sensible de la situation. Au mois de mai, on comptabilisait 102 858 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) à Bruxelles, soit une chute de 2 % depuis le sommet atteint en mars 2010. Et l'indicateur avancé du marché du travail annonce une embellie conjoncturelle dans les mois à venir. Il ne s'agit malheureusement là que d'artefacts statistiques. La baisse du nombre de DEI n'est que le reflet d'un effet saisonnier. Quant à l'embellie conjoncturelle, celle-ci ne fait que dissimuler la hausse de la tendance de long terme du nombre de chômeurs.
- Le dossier de ce baromètre s'intéresse aux revenus des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Ceux-ci voient leur revenu diminuer depuis de nombreuses années par rapport au reste de la Belgique. Ces revenus sont plus particulièrement analysés pour les dernières années, tant en termes de structure que de distribution. La Région de Bruxelles-Capitale s'inscrit dans la dynamique générale d'accroissement des inégalités de revenus à l'œuvre depuis les années 1980.

I. Contexte macro-économique

• Reprises inégales

La reprise de l'activité économique mondiale, entamée dans la seconde moitié de 2009, se poursuit. Dans son sillage, les échanges internationaux se montrent également plus dynamiques. L'indice du commerce mondial en volume a ainsi repris 15 % de sa valeur depuis le moment le plus profond de la crise début 2009 (graphique 1). Une analyse plus fouillée montre que ce regain d'échanges est surtout alimenté par la demande des pays émergents, d'Asie et d'Amérique Latine principalement. L'Europe et les États-Unis ont par contre plus de difficultés à renouer avec les niveaux prévalant avant la crise. Le graphique 1 confirme également le redémarrage de l'activité industrielle dans les pays de l'OCDE. Depuis le creux observé en mars 2009, la production industrielle a rebondi de 8 %.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2002-2010



Source : Centraal Planbureau, OCDE

Les chiffres récents de la comptabilité nationale montrent toutefois que la croissance des différents PIB nationaux n'arbore pas la même vigueur en fonction de l'endroit du globe où l'on se trouve. La croissance mondiale s'appuie en effet largement sur le dynamisme des pays émergents, surtout asiatiques, la reprise au sein des pays développés étant plus laborieuse et inégale. Tout en n'étant pas totalement remis de la crise économique et financière, les États-Unis et le Japon montrent actuellement plus de vigueur que la zone euro, affaiblie par des déficits, des dettes publiques et des taux de chômage élevés. Un an et demi s'est écoulé depuis la transmission de la crise financière à la sphère réelle. Aujourd'hui, quel que soit le pays considéré, les PIB sont toujours entre 2 % et 6 % en deçà des niveaux d'avant la crise, mi-2008. Leur évolution confirme la présence d'un choc structurel.

Selon les dernières estimations du FMI, la croissance du PIB mondial devrait redevenir positive en 2010 (4,2 %), après avoir plongé à -0,6 % en 2009. Si elle se prolongera vraisemblablement en 2011, elle ne se raffermira pas pour autant (4,3 %). Plusieurs freins à la croissance devraient en effet faire leur apparition dans les trimestres à venir. L'inflation risque notamment de grimper dans les prochains mois suite à une surchauffe dans les pays émergents et à la hausse des prix des matières premières. Si l'inflation est trop importante, les banques centrales risquent de relever leurs taux directeurs. Également, au vu des déficits et endettements publics considérables de certains pays, ces derniers mettent actuellement (ou vont mettre) en place des mesures d'austérité afin d'éponger leur dette. Tant une hausse des taux directeurs que la mise en place de mesures d'assainissement généralisées et simultanées pèseront sur les demandes intérieures, toujours très fragiles dans les pays développés.

• Analyse par entités géographiques

Cela fait maintenant trois trimestres consécutifs que les États-Unis ont renoué avec une croissance positive de leur activité économique. Au premier trimestre 2010, le PIB américain affichait une augmentation de 0,8 % en glissement trimestriel (2,5 % par rapport au même trimestre de l'année précédente) (graphique 2). Cette croissance, moins dynamique que celle affichée au trimestre précédent (1,4 % en glissement trimestriel) repose cependant sur des bases plus solides. Alors que jusqu'à présent la reprise s'appuyait essentiellement sur un accroissement des exportations et sur la fin du déstockage, on a

cette fois observé une reprise de la consommation des ménages, qui participe à hauteur de 0,6 point de pourcentage à la croissance ainsi qu'une hausse des stocks, les entreprises anticipant un accroissement de la demande. Le commerce extérieur et les dépenses publiques ont par contre freiné la croissance. Les importations ont progressé plus fortement que les exportations, creusant davantage le déficit commercial, ce qui traduirait une demande intérieure plus solide. Ces derniers mois ont également été caractérisés par des difficultés budgétaires notamment de la part des États fédérés.

Quant au marché du travail américain, il continue de se rétablir. Depuis le mois de janvier, le nombre d'emplois créés a été plus important que le nombre d'emplois détruits. On comptabilisait 290 000 nouveaux emplois nets en avril. Le taux de chômage, lui, après avoir connu une hausse en avril à 9,9 %, est redescendu au mois de mai à son niveau de janvier, soit 9,7 %. Cela s'explique par une augmentation de la population active, de nombreuses personnes ayant décidé de réintégrer le marché du travail en raison de perspectives économiques plus favorables.

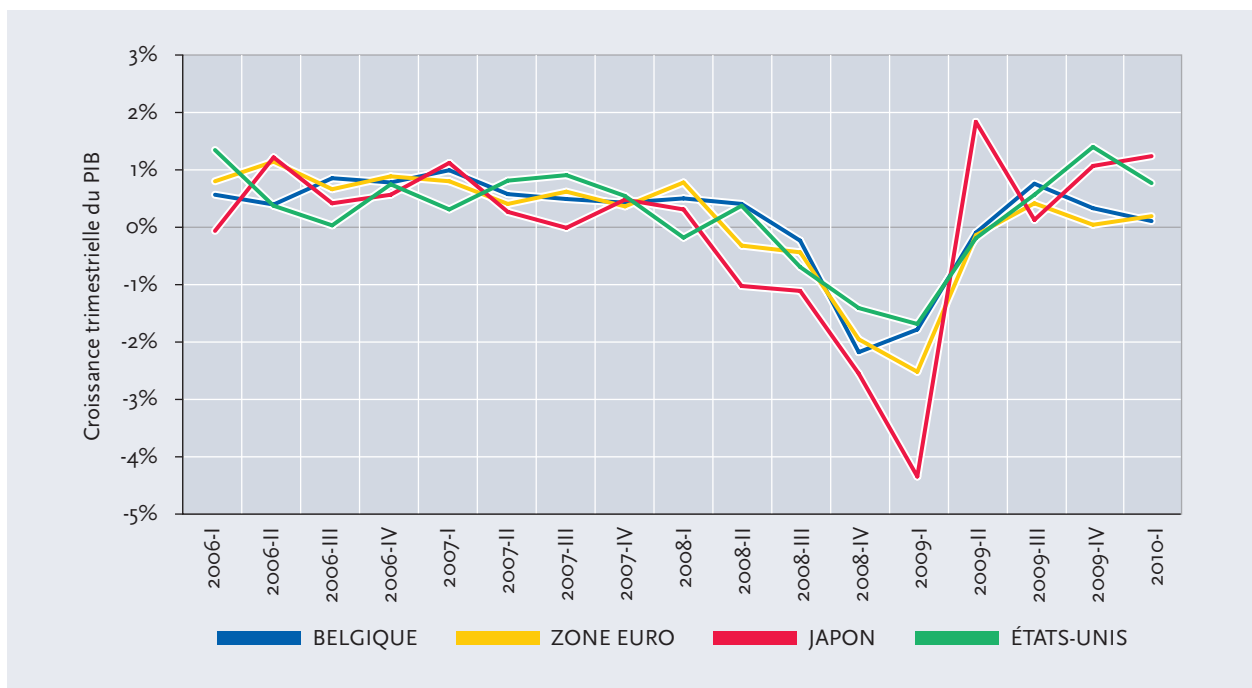
Le PIB américain devrait augmenter de 3,1 % cette année. La croissance devrait être moindre en 2011, à 2,6 %. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse de vigueur dont notamment la probable hausse des taux directeurs de la Fed (la banque centrale américaine), la mise en place de mesures destinées à réduire l'énorme déficit budgétaire de 9,2 % du PIB ou encore le redressement du dollar qui va peser sur les exportations.

La croissance de l'activité économique se poursuit également au Japon. Le Produit Intérieur Brut (PIB) a progressé au premier trimestre 2010 de 1,2 % par rapport au trimestre précédent, soit une hausse de 4,9 % en glissement annuel (graphique 2). Le Japon bénéficie notamment des nombreuses commandes issues des pays émergents d'Asie qui font grimper ses exportations (principalement l'automobile et l'électronique). La consommation des ménages arbore également une certaine vigueur, initialement poussée par les mesures gouvernementales. Cependant, même si l'activité reprend, le

taux de chômage est toujours en train d'augmenter, atteignant 5,1 % au mois de mai et la déflation persiste. Le Japon risque également de subir les conséquences de la surchauffe dans les économies émergentes d'Asie. À tout cela s'ajoute une situation budgétaire morose. Par conséquent, le FMI ne prévoit pas mieux qu'une stabilisation de la croissance en 2011. Le PIB japonais enregistrera vraisemblablement une augmentation de 1,9 % en 2010 et de 2,0 % en 2011.

C'est au sein des **pays émergents d'Asie** que l'activité économique est la plus vigoureuse. En Chine, l'activité a retrouvé au premier trimestre 2010 un rythme d'expansion exubérant, le PIB progressant de 11,9 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. La forte croissance enregistrée par l'ensemble de ces économies pousse à la hausse les prix de l'énergie et des produits de base. Ces pays font également face à une arrivée massive de capitaux. La combinaison de ces éléments conduit à des risques de tensions inflationnistes. Des signes de modération de l'activité économique sont cependant également perceptibles. En Chine par exemple, on observe actuellement une baisse de régime des investissements et de l'octroi de crédit. De plus, suite aux tensions sur le marché immobilier, le gouvernement a mis en place des mesures destinées à réfréner l'hyper-dynamisme du secteur. Enfin, la chute de l'euro freinera vraisemblablement les exportations vers l'Europe. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance de l'activité économique en Chine devrait dépasser les 10 % en 2011, après des taux de croissance respectivement de 8,7 % et 9,9 % en 2009 et 2010.

GRAPHIQUE 2 : Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés*



* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2007
Source : Eurostat, BNB et calculs propres

La croissance du PIB au sein de la **zone euro**, si elle reste positive, évolue toujours à un rythme peu soutenu. Après avoir stagné au dernier trimestre 2009, elle était de 0,2 % au premier trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent (0,6 % par rapport au même trimestre de l'année précédente) (graphique 2). Contrairement aux États-Unis et au Japon, la demande intérieure de la zone euro ne donne aucun signe de reprise. L'investissement des entreprises est toujours dans le rouge (-1,1 %) et a peu de chance d'en sortir cette année. La consommation des ménages s'est également contractée au premier trimestre 2010 (-0,1 %). Les assainissements budgétaires drastiques dans un certain nombre de pays de la zone euro et le chômage en progression constante pèsent sur les revenus et incitent les ménages à épargner plus. À 9,9 % au mois de novembre, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en avril 2010. Ce sont les exportations qui ont permis à la zone euro de garder la tête hors de l'eau. Elles sont en hausse de 2,5 % par rapport au trimestre précédent, profitant notamment de la vigueur économique des pays émergents d'Asie et de la dépréciation de l'euro. L'augmentation des exportations stimule à son tour la reconstitution des stocks et la production industrielle, et de ce fait le taux d'utilisation des capacités de production. Il reste toutefois bien en deçà de son niveau d'avant la crise.

La zone euro affronte depuis quelques mois une situation budgétaire des plus difficiles. Un certain nombre d'États membres ont vu leur déficit s'envoler. Le déficit public moyen dépasse 6 % du PIB, le ratio dette sur PIB vaut quant à lui plus de 80 % du PIB. Les pays membres sont nombreux à avoir annoncé la mise en œuvre de mesures drastiques visant à résorber leurs déficits publics.

Un plan de coopération a été mis en place : les 16 États membres de la zone euro et la Banque Centrale Européenne ont promis 500 milliards d'euros, complétés par 250 milliards d'euros du FMI, pour aider les États membres incapables d'accéder aux marchés des capitaux à financer leurs déficits budgétaires. Il ne s'agit toutefois que de garanties et absolument pas de mesures concrètes. Un doute persiste donc sur le fait que les fonds nécessaires à sa mise en œuvre soient effectivement disponibles.

Si elles sont indispensables, ces mesures de consolidation budgétaire ne vont pas manquer de peser sur une demande intérieure tout juste convalescente. Si le PIB devrait continuer de progresser au cours des prochains trimestres, cela se fera toutefois à un rythme modéré. Le principal facteur de croissance au cours des prochains trimestres serait le commerce extérieur qui devrait continuer de tirer profit de la reprise mondiale et de la nette dépréciation de l'euro. Le PIB devrait augmenter de 0,9 % cette année et de 1,5 % l'an prochain selon les dernières prévisions de la Commission européenne.

L'état actuel des finances publiques européennes et les conséquences de la mise en place de mesures d'assainissement sur la reprise économique déjà fragile de la zone euro soulèvent bien des craintes et ne sont pas sans influencer l'évolution de certains indicateurs. Le climat d'incertitude pèse notamment sur la confiance des entreprises et des ménages de la zone euro. Si en avril l'indicateur de confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs de la zone euro a franchi la barre des 100 points pour la première fois depuis près de deux ans, il s'est toutefois replié en mai.

Les craintes relatives aux finances publiques européennes influencent également le cours de l'euro. Celui-ci continue en effet de se déprécier par rapport au dollar américain, également sous l'effet du décalage conjoncturel entre les États-Unis et l'Europe. L'euro a atteint son plus bas niveau depuis 4 ans. Un euro s'établit actuellement à 1,20 dollar, soit une baisse de 10 % depuis la parution du dernier baromètre (avril 2010) (tableau 1).

TABLEAU 1 : Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro

	Dollars US par euro	
	Moyenne de la période	Fin de la période
2009 - DÉC	1,461	1,441
2010 - JAN	1,427	1,397
2010 - FÉV	1,369	1,357
2010 - MAR	1,357	1,348
2010 - AVR	1,341	1,332
2010 - MAI	1,257	1,231

Source : BCE

Enfin, l'inflation est passée de 0,91 % en février à 1,52 % en avril (tableau 2) sous l'impulsion d'un euro faible mais également d'une hausse des cours du pétrole. L'évolution de ces deux variables risquant fort de se prolonger dans les mois à venir, l'inflation fera vraisemblablement de même. On ne devrait cependant pas tout de suite dépasser les 2 % étant donné notamment que le taux de chômage tempère les augmentations salariales et que les entreprises ont peu de marge pour augmenter leurs prix en raison du faible niveau de la demande intérieure.

La reprise en Belgique est encore plus effacée que la moyenne de la zone euro. La croissance de son PIB est restée quasiment inchangée au premier trimestre 2010, en hausse de 0,1 % par rapport au dernier trimestre 2009. Le taux de croissance de l'activité économique est non seulement plus faible que celui du trimestre précédent (0,3 %) mais les composantes de la demande y ayant «participé» sont tout-à-fait différentes (graphique 3

TABLEAU 2 : Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro

	Belgique		Zone euro	
	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
OCT - 2009	108,06	-0,97	108,44	-0,13
NOV - 2009	108,34	-0,12	108,57	0,47
DÉC - 2009	108,52	0,26	108,91	0,92
JAN - 2010	108,34	0,00	108,08	0,99
FÉV - 2010	108,87	0,14	108,43	0,91
MAR - 2010	109,07	0,91	109,41	1,44
AVR - 2010	109,30	0,91	109,90	1,52
MAI - 2010	109,66	1,32	n.d.	n.d.
JUN - 2010 (e)	109,40	1,27	n.d.	n.d.
JUL - 2010 (e)	109,50	1,42	n.d.	n.d.
AOÛ - 2010 (e)	109,51	1,12	n.d.	n.d.
SEPT - 2010 (e)	109,73	1,59	n.d.	n.d.

(e) Estimations

Source : BFP, Eurostat et calculs propres

et tableau 3). La croissance du PIB a pu profiter pour la première fois depuis plusieurs trimestres d'une reprise de la consommation privée (0,5 %). Concernant les échanges commerciaux, tant les exportations que les importations ont continué à croître mais dans des proportions différentes par rapport aux trimestres précédents. La croissance des importations (2,4 %) a été plus importante que celle des exportations (1,5 %) en partie sous l'effet des mesures d'austérité mises en place chez les principaux partenaires commerciaux de la Belgique et de la hausse de la consommation nationale. Quant aux investissements, qu'il s'agisse des investissements résidentiels ou des entreprises, ils pèsent toujours négativement sur l'évolution du PIB.

TABLEAU 3 : Chiffres-clés pour la Belgique

	2009		2010		2011	2012
	IV	Total	I	Total		
Taux de croissance du PIB en volume		-3,0		1,4	1,7	2,3
<i>par rapport au trimestre précédent</i>	0,3		0,1			
<i>par rapport au trimestre de l'année précédente</i>	-0,8		1,0			
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	-0,2	-1,5	0,5	0,8	1,2	1,8
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,3	1,5	0,4	1,5	1,2	2,2
<i>Formation brute de capitale</i>	0,2	-4,1	-0,9	-1,4	3,0	3,1
<i>Exportation de biens et services</i>	2,8	-10,9	1,5	4,7	3,7	4,6
<i>Importation de biens et services</i>	1,9	-11,1	2,4	3,8	3,6	4,5
Marché du travail						
<i>Taux d'emploi (projection Hermes)</i>		63,5		62,7	62,5	62,9
<i>Taux d'emploi trimestriel (données EFT)</i>	61,8		n.d.			
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	8,1	7,9	8,1	8,8	9,0	n.d.

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site internet de données de la BNB, Belgostat Online.

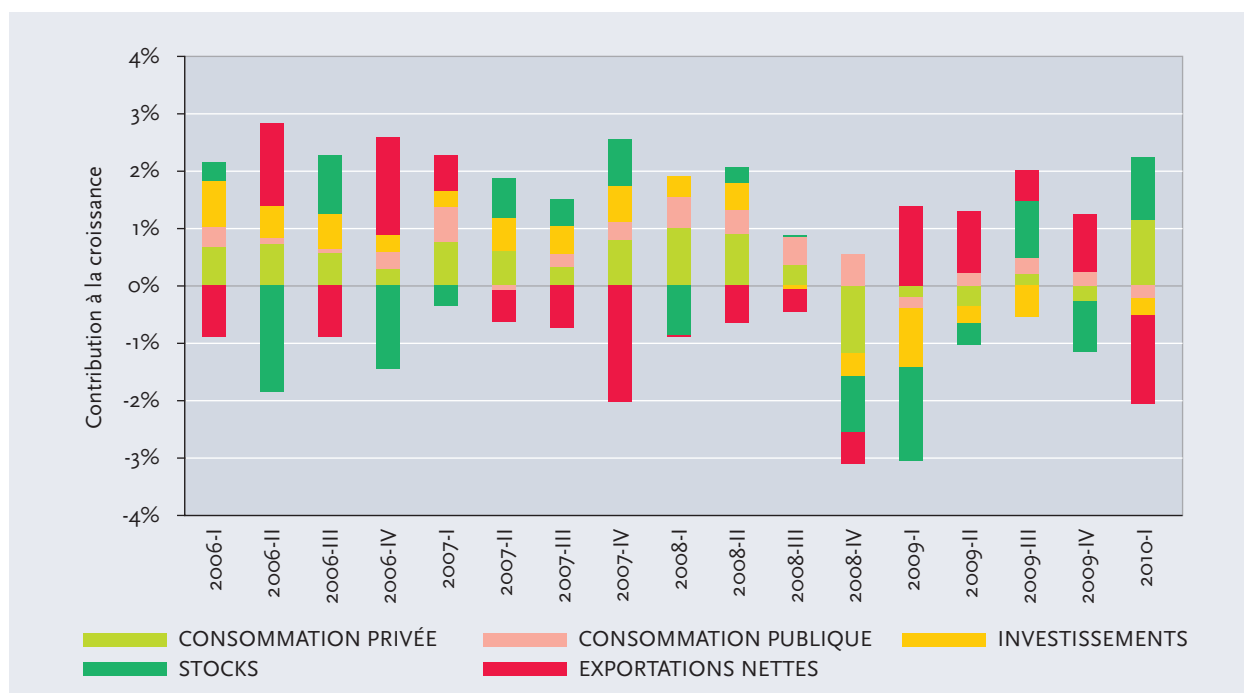
Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau Fédéral du Plan, «Prévisions économiques 2010-2015», Mai 2010.

Les chiffres relatifs au marché du travail sont issus de l'Enquête sur les Forces du Travail.

* Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels

Source : BNB, BFP, DGSIE

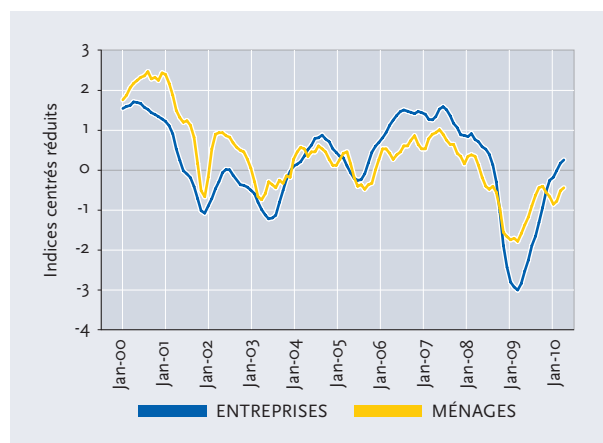
GRAPHIQUE 3 : Évolutions trimestrielles des composantes du PIB, optique dépenses, 2006-2009 (Belgique)



Source : BNB et calculs propres

Au vu des derniers chiffres relatifs aux indicateurs de confiance (graphique 4), la reprise devrait se poursuivre malgré la mauvaise tenue des exportations nettes. Par rapport à la dernière parution du baromètre, la confiance des ménages s'est redressée. Quant aux chefs d'entreprises, ils retrouvent peu à peu leur optimisme d'avant la crise. L'indicateur se trouve en effet au-dessus de sa moyenne de long terme, soit son niveau le plus haut depuis août 2008. La Belgique renouera vraisemblablement avec une croissance positive en 2010, après une contraction de 3 % en 2009. Elle devrait être de l'ordre de 1,4 % et serait principalement supportée par une remontée des exportations (4,7 % en 2010, 3,7 % en 2011) (tableau 3). La variation des stocks aurait également un apport positif à la croissance économique (0,2 point de pourcentage), après l'énorme déstockage de l'année précédente. La consommation privée ne repartirait quant à elle que timidement, entraînant une légère diminution du taux d'épargne. Le revenu disponible, quant à lui, sera affaibli par les nombreuses pertes d'emplois et l'absence d'indexation des salaires. L'investissement total serait en recul (-1,4 %), quoique dans une moindre mesure qu'en 2009 du fait des larges surcapacités de production existantes. En 2011, la chute des investissements devrait se stopper. Quant à la consommation privée, elle devrait atteindre un taux de croissance de 1,2%. La croissance devrait alors atteindre 1,7 % (Bureau Fédéral du Plan, 2010).

GRAPHIQUE 4 : Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, 2000-2010 (Belgique)



Source : BNB et calculs propres

Malgré la timide reprise économique qui est en cours depuis la mi-2009, la situation sur le marché du travail continue à se détériorer. Les pertes d'emplois se poursuivront tout au long de l'année, mais à un rythme s'affaiblissant progressivement pour afficher 25 000 unités en 2010 (contre 58 800 en 2009). De plus la croissance de l'activité économique belge en 2010 et 2011 sera insuffisante pour entraîner une forte baisse du chômage.

Au total, en 2010, le chômage serait en progression de 43 000 unités et de 34 000 unités en 2011. Le taux de chômage atteindra à ce moment là 13,9 %. Il ne commencerait à diminuer que lentement à partir de 2013.

Après avoir connu en 2009 une inflation négative (-0,05 %), la Belgique a renoué depuis la fin de la même année avec une hausse des prix, entraînée par une augmentation du prix des matières premières, notamment une montée du cours du pétrole. Au cours des trois premiers mois de l'année, l'inflation en Belgique n'a cessé de progresser et est passée de 0,1 % en février à 1,3 % en mars (tableau 2). En moyenne, elle devrait être de 1,4 % en 2010. Cette hausse pourrait faire craindre des tensions inflationnistes. L'inflation ne devrait toutefois pas s'envoler. Les prix des matières premières devraient se stabiliser et aucune pression des salaires à la hausse n'est prévue étant donné la situation prévalant actuelle-

ment sur le marché du travail. Selon les dernières prévisions du Bureau du Plan, l'inflation devrait être en moyenne de 1,8 % en 2011.

Le déficit public belge reviendrait de 5,9 % du PIB en 2009 à 4,8 % en 2010 pour franchir à nouveau la barre des 5 % en 2011, si le gouvernement ne met pas en place les mesures pour le réduire. Le taux d'endettement est quant à lui parmi les plus élevés de la zone euro et passerait de 96,6 % du PIB en 2009 à 105,9 % du PIB en 2015 selon les dernières projections du Bureau fédéral du Plan. Selon ce dernier, cette évolution sera lourde de conséquences, notamment en matière de charges d'intérêt. Celles-ci grimperont de 3,7 % du PIB en 2009 à 4,5 % en 2015. La Belgique devra faire des efforts conséquents pour ramener le déficit public à 3 % du PIB d'ici à 2012 et revenir à l'équilibre budgétaire en 2015.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1. Activité économique

Avec une croissance de 1,64 % du PIB en volume, l'activité économique régionale a maintenu une meilleure dynamique en 2008 qu'au niveau national, où la hausse enregistrée n'est que de 1,04 %. Cette différence ressort cependant principalement de l'ajustement ponctuel opéré dans la branche industrielle «manufacture de matériel de transport» lié au dossier Audi, qui offre de manière ponctuelle un bonus de croissance à la Région. Une fois tenu compte de ce fait, le taux de croissance bruxellois est proche de celui du Royaume. Ils cachent cependant des disparités assez marquées par branche qui finissent ainsi par se compenser. On peut relever que la forte exposition de Bruxelles au secteur financier a clairement tiré vers le bas le dynamisme économique global de la Région en 2008, bien qu'en pourcentage, la baisse enregistrée pour la valeur ajoutée ait été largement plus importante au niveau du Royaume. Autre point marquant, la très bonne tenue de la branche «immobilier, location et autres services aux entreprises», la première par le volume tant en Région bruxelloise que

dans le Royaume. La croissance de cette dernière à Bruxelles s'est révélée assez nettement supérieure à celle observée dans le Royaume en 2008. A contrario, la croissance dans la branche «transport et communications» fut négative dans la Région dès 2008, alors qu'elle affichait cette année-là un taux positif au niveau du Royaume. Finalement, le poids plus important des branches administratives a joué son rôle d'amortisseur, celles-ci étant moins sensibles à la conjoncture, alors que le reste du Royaume a vu la valeur ajoutée agricole décroître, effet évidemment absent à Bruxelles.

Pour 2009, on s'attend à ce que cette meilleure performance relative se maintienne, dans un contexte bien sûr beaucoup plus dégradé. Le recul du PIB régional devrait ainsi s'avérer inférieur aux -3 % constatés au niveau national. Les effets amortisseurs de la composition sectorielle bruxelloise joueront au-delà de cette date en sens inverse, avec probablement une reprise un peu moins marquée encore qu'ailleurs dans le Royaume.

2.1.1. Analyse des évolutions conjoncturelles récentes

Les estimations pour le premier trimestre de l'année 2010 au niveau national (tableau 3) montrent bien la «reprise molle» attendue. Si le PIB a renoué avec la croissance, ce n'est que faiblement. On note de plus que de trimestre en trimestre, cette reprise semble déjà s'essouffler. Si de telles

estimations ne sont pas disponibles au niveau régional, on peut cependant émettre un commentaire concernant certains postes pour la Région de Bruxelles-Capitale, sur base des estimations nationales et de la comparaison d'une série d'indicateurs clés au niveau national et régional.

• Approche dépense

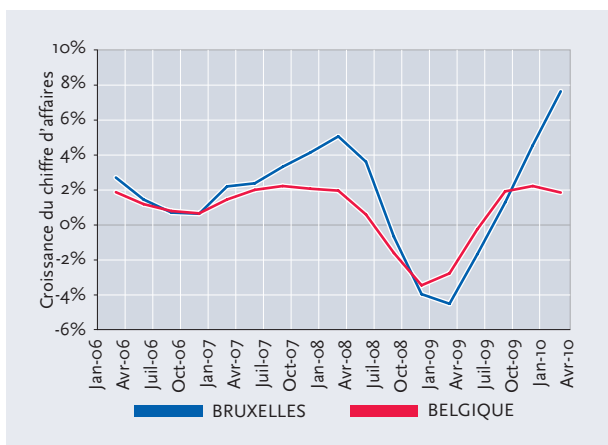
L'approche dépense décompose les évolutions du PIB entre grandes catégories de dépenses : consommation finale, investissement, augmentation des stocks, balance commerciale.

Consommation privée

Les dépenses de consommation privée ont progressé de manière marquée au premier trimestre, pour l'ensemble du Royaume. D'après l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), elles évoluent de 0,5 % par rapport au quatrième trimestre 2009. Ce rebond après une fin d'année 2009 en demi-teinte coïncide au niveau national avec des chiffres du marché de l'emploi plus positifs qu'attendus. La situation à Bruxelles s'est avérée être moins encourageante de

ce point de vue. On constate cependant sur le graphique 5, que le chiffre d'affaires des branches servant principalement la consommation privée montre plus de dynamisme à Bruxelles que dans le Royaume en ce début d'année. La plus grande volatilité historique de cet indicateur en Région bruxelloise ne permet pas d'affirmer une reprise plus vive de la consommation. De plus, les évolutions des enquêtes auprès des consommateurs ne montrent pas d'amélioration plus notable à Bruxelles. Le maintien de la croissance de la consommation des administrations publiques a certainement joué un rôle positif dans la Région, siège de nombre d'entre elles. On peut donc estimer que globalement, les dépenses de consommation ont augmenté légèrement plus dans la Région qu'au niveau du Royaume.

GRAPHIQUE 5 : Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée

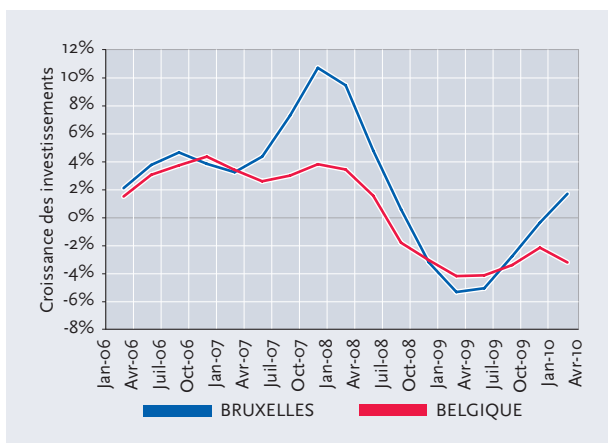


Source : BNB et calculs propres

Investissements

Les investissements sont en recul global pour le premier trimestre au niveau national. Dans ce domaine également, les chiffres issus des statistiques de TVA montrent une situation a priori légèrement plus favorable pour la Région en termes de formation de capital fixe. Ce signal n'est pas réellement corroboré par d'autres sources, et doit être interprété avec prudence. On peut cependant espérer une baisse légèrement inférieure des investissements totaux en Région bruxelloise pour le premier trimestre par rapport au reste du pays.

GRAPHIQUE 6 : Évolution trimestrielle de l'investissement total



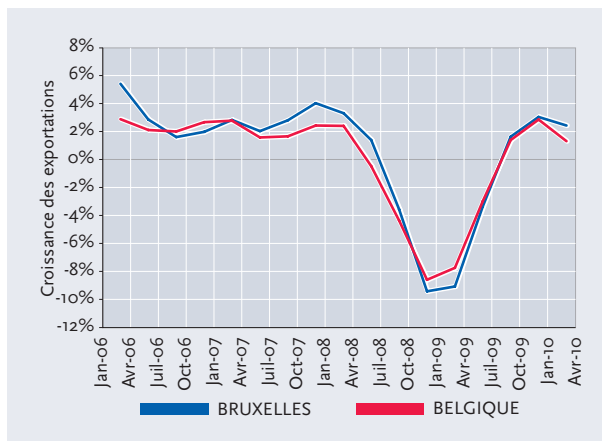
Source : BNB et calculs propres

Exportations & Importations

La balance commerciale belge s'est inscrite dans le rouge au premier trimestre 2010. Les importations et exportations ont augmenté de concert, sur base d'un accroissement d'activités dans certains secteurs industriels

comme la chimie. Mais si les exportations hors UE augmentent fortement, celles à destination de nos partenaires européens restent à la traîne. La situation étant à l'opposé pour les importations. La Belgique pâtit là de l'atonie de la reprise européenne, en particulier du côté de la demande, laminée par de nouveaux plans d'austérité généralisés sur le vieux continent, alors que la demande intérieure belge progresse. La situation à Bruxelles est légèrement différente, du fait de la faible activité industrielle dans la Région. De ce fait, les importations semblent avoir décliné au premier trimestre selon les calculs provisoires de la BNB. Les exportations montreraient par ailleurs une croissance équivalente à celle constatée en Belgique, impression corroborée par les statistiques de TVA. On peut donc dire que la Région aura davantage profité du redressement de ses exportations en termes de balance commerciale et, ce faisant, de croissance du PIB, au premier trimestre 2010.

GRAPHIQUE 7 : Évolution trimestrielle des exportations totales



Source : BNB et calculs propres

GRAPHIQUE 8 : Évolution trimestrielle des exportations et importations totales, Région de Bruxelles-Capitale



Source : ICN et calculs propres

Stocks

Les enquêtes de la BNB auprès des entreprises permettent d'apprécier les variations de stocks de manière qualitative dans les branches de l'industrie et du commerce. De ce point de vue, le début de restockage constaté fin 2009 semble se poursuivre aussi bien dans l'industrie que dans le commerce. Cela confirme les chiffres de l'ICN au niveau national, où le restockage a contribué pour 0,4 % à la croissance économique au premier trimestre 2010. La situation devrait être équivalente à Bruxelles, avec un impact moindre étant donné le poids moindre de l'industrie dans l'économie de la Région.

• Approche production

L'approche production décompose les évolutions du PIB en fonction des branches d'activité générant la valeur ajoutée.

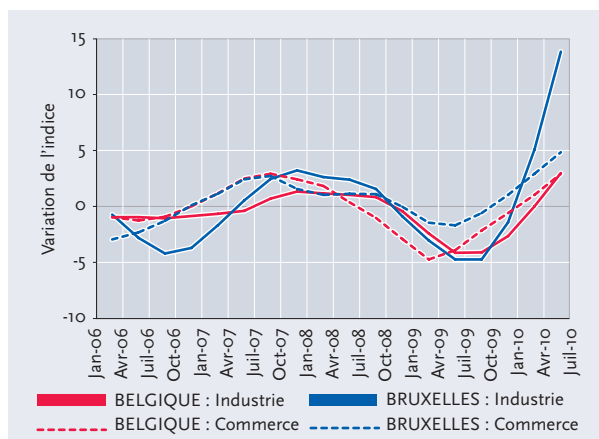
L'hypothèse d'un choc permanent sur l'activité économique avancée dans nos précédentes publications ne trouve pas de démenti dans les chiffres des trois mois supplémentaires disponibles pour cette publication. L'absence évidente de retour à la tendance antérieure à la crise dans de nombreuses branches d'activité en est le signe. Il est de ce fait encore difficile de déterminer la nouvelle trajectoire tendancielle, celle-ci se basant sur les observations postérieures à octobre 2008 soit moins de 18 mois et le saut de tendance étant naturellement accompagné d'une phase de conjoncture négative marquée. Le temps aidant, il sera plus aisé de faire le tri entre ce qui relève du saut de tendance et ce qui s'avère être d'ordre conjoncturel. Les estimations actuelles du cycle économique sont donc encore relativement fragiles et doivent s'interpréter avec prudence.

Industrie

Après le relatif faux-pas des branches industrielles fin 2009, le premier trimestre de 2010 est marqué par une nouvelle croissance appréciable de l'activité dans ces branches au niveau national. On retrouve ce constat dans les chiffres de l'indice de production national (graphique 10) qui semble passer à un état de conjoncture positif au regard de la nouvelle tendance.

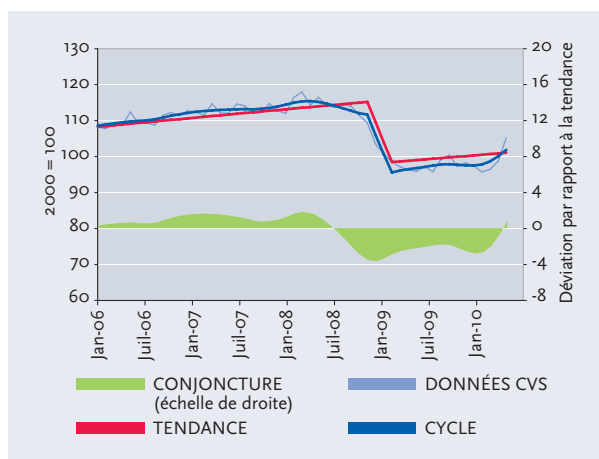
Ce redressement conjoncturel est visible également dans la Région où le chiffre d'affaires (graphique 11) montre une progression qui s'accélère au premier trimestre. La coïncidence entre cette reprise de la production et le restockage incite à une certaine prudence dans l'analyse de la reprise, mais ce restockage ne peut a priori expli-

GRAPHIQUE 9 : Évolution trimestrielle de l'appréciation des stocks par les entreprises



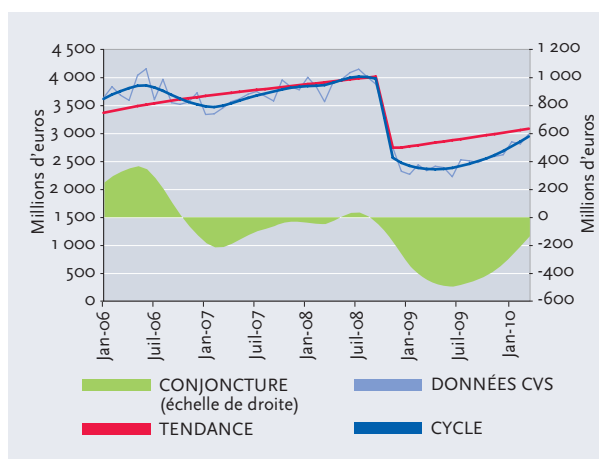
Source : ICN et calculs propres

GRAPHIQUE 10 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)



Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

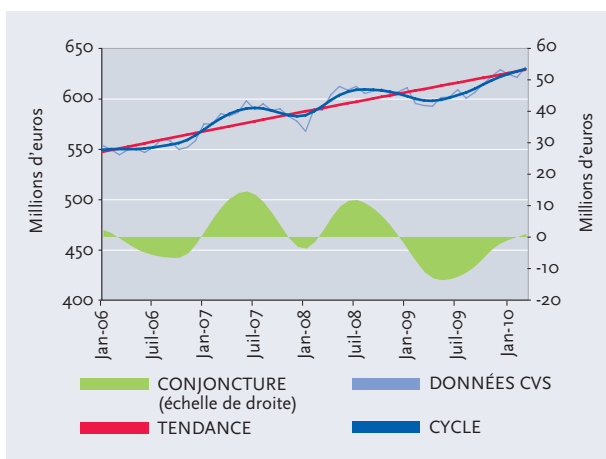
quer à lui seul la reprise de l'activité industrielle. En outre, point important pour la Région, la production du nouveau modèle chez Audi Forest, bientôt commercialisé, devrait avoir un impact positif sur le chiffre d'affaires de la branche. L'évolution conjoncturelle devrait donc se poursuivre à la hausse.

Commerce

Cette branche se caractérise par des différences marquées entre commerce de gros et de détail. Dans les activités de gros, la reprise conjoncturelle n'est pas très marquée au premier trimestre 2010, alors que le saut de tendance est largement confirmé (graphique 13). Rappelons que les stocks dans cette branche semblent augmenter nettement selon les enquêtes conjoncturelles. Ces éléments brossent un tableau plutôt négatif pour le commerce de gros bruxellois, qui peine à retrouver une réelle dynamique à ce jour.

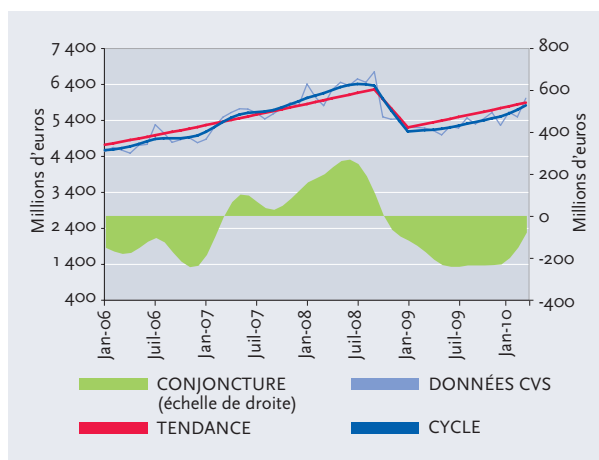
Le commerce de détail est typiquement moins sujet aux fluctuations conjoncturelles, le niveau de la consommation finale privée voyant ses évolutions naturellement lissées par rapport à l'activité économique en général. Ainsi, après une phase de conjoncture nettement négative en 2009, le début d'année 2010 semble avoir été plutôt neutre dans la branche, à l'image des enquêtes auprès des acteurs de la branche (graphique 14) qui montrent une appréciation devenue à peu près neutre des prévisions de demande. La récente dégradation de la confiance des ménages, cependant, laisse augurer des évolutions mitigées pour le deuxième trimestre.

GRAPHIQUE 12 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)



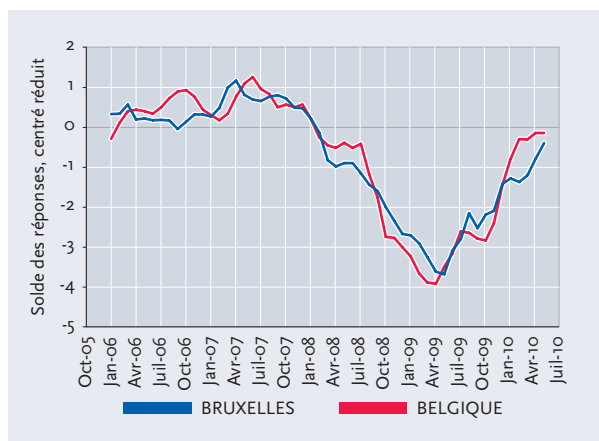
Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 13 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 14 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



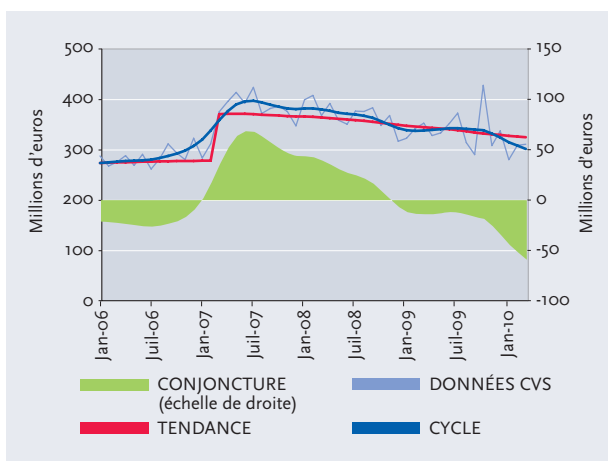
Source : BNB et calculs propres

Construction

Au fil de l'acquisition de nouvelles données, l'hypothèse d'une tendance négative pour l'activité de la construction à Bruxelles (comme celle observée depuis plusieurs années dans l'industrie) gagne en plausibilité. C'est celle que nous avons dès lors retenue pour l'analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires (graphique 15). Cette tendance négative depuis le début 2007 masque partiellement les évolutions conjoncturelles. Cependant, il apparaît nettement que le premier trimestre 2010 a été négatif. Cette conjoncture défavorable, clairement visible au niveau national en termes de valeur ajoutée, trouve clairement une grande partie de son explication dans les conditions météorologiques adverses vécues par la branche. Il faudra voir quelle sera l'ampleur du rattrapage aux trimestres suivants. En effet, les carnets d'ordres ne semblent pas nécessairement bien garnis, au

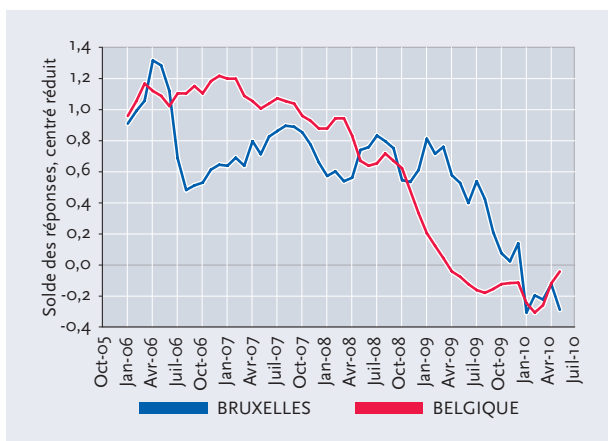
vu des réponses aux enquêtes (graphique 16), ce qui pointe vers une demande faible en plus des mauvaises conditions météorologiques. En témoigne au niveau national le recul de l'investissement en logement des ménages.

GRAPHIQUE 15 ¹ : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 16 : Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



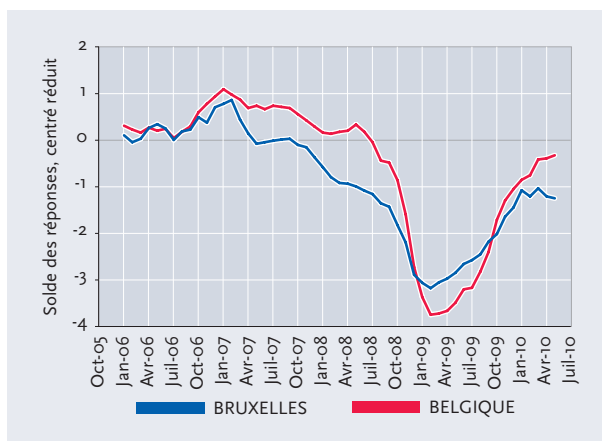
Source : BNB et calculs propres

Services marchands non financiers

Les perspectives d'activité dans les services selon les enquêtes auprès des entreprises indiquent une interruption dans l'amélioration en cours depuis le début 2009. Depuis janvier 2010, les perspectives selon les acteurs des branches de services stagnent à Bruxelles sur une vision relativement négative. Ces impressions sont

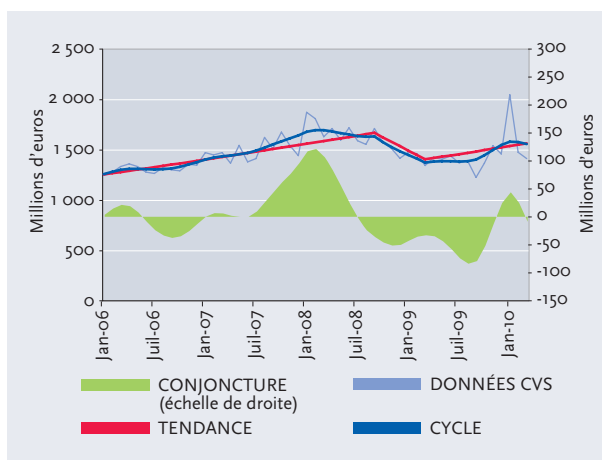
confirmées par les données de chiffres d'affaires de deux des principales branches de services aux entreprises en Région bruxelloise, à savoir «transport et communications» (graphique 18) et «immobilier, location et autres services aux entreprises» (graphique 19). Si la deuxième moitié de 2009 se distinguait par une remontée dans le cycle conjoncturel, cette évolution s'est inversée début 2010 pour clôturer le premier trimestre sur des chiffres médiocres. Ce constat rejoint les informations de l'ICN au niveau national qui indiquent une stagnation de l'activité des services mesurée par la valeur ajoutée au premier trimestre. Sur base de ce qui précède, cette stagnation pourrait s'être traduite en légère décroissance au niveau de la Région.

GRAPHIQUE 17 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB et calculs propres

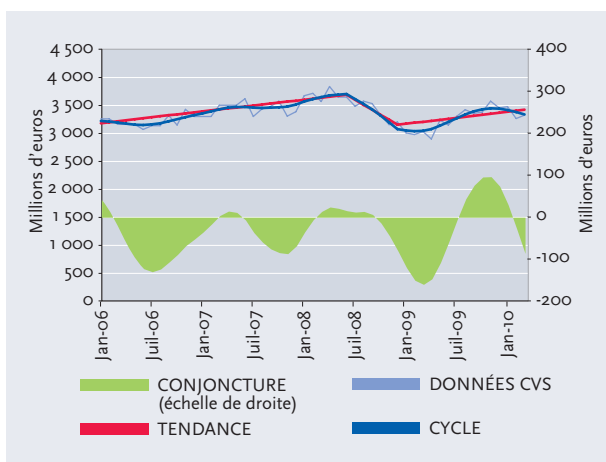
GRAPHIQUE 18 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, transports et communications, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

¹ Données CVS = Données corrigées des variations saisonnières.

GRAPHIQUE 19 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, immobilier, location et services aux entreprises, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

Services financiers

La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. On peut retirer cependant plusieurs indications quantitatives et qualitatives permettant de cerner l'évolution récente de la branche.

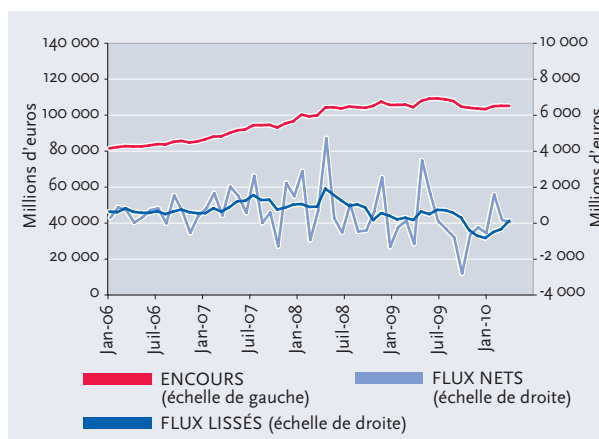
La marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche, est déterminée par le volume des encours et le différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'état à 10 ans) et financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois).

2.1.2. Analyses additionnelles

La dynamique de création et de disparition des entreprises est un bon indicateur de l'orientation de la conjoncture économique. L'évolution des créations nettes (constitutions moins faillites) avait fortement souffert de la crise. Le creux de cette vague négative semble avoir été atteint mi-2009, l'évolution en glissement annuel étant à la hausse depuis lors pour s'aventurer en territoire positif au premier trimestre 2010. Les derniers chiffres (mai 2010) ne sont pas très réjouissants, bien qu'il faille les

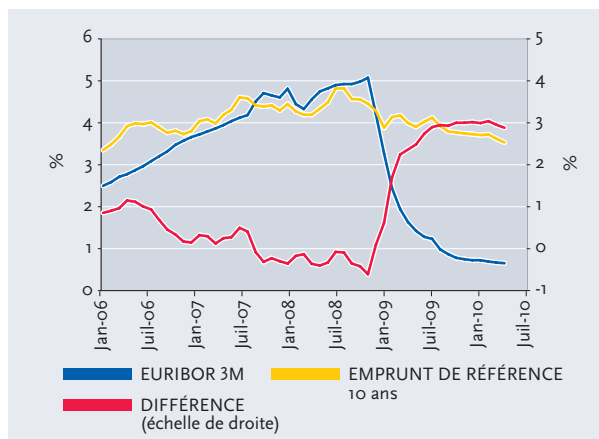
On constate en ce domaine une stabilisation des encours début 2010 après une baisse assez marquée en 2009. Par ailleurs, le différentiel de taux reste élevé, aux alentours de 3 %. La situation est donc globalement favorable aux institutions financières, en matière de valeur ajoutée.

GRAPHIQUE 20 : Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



Source : BNB et calculs propres

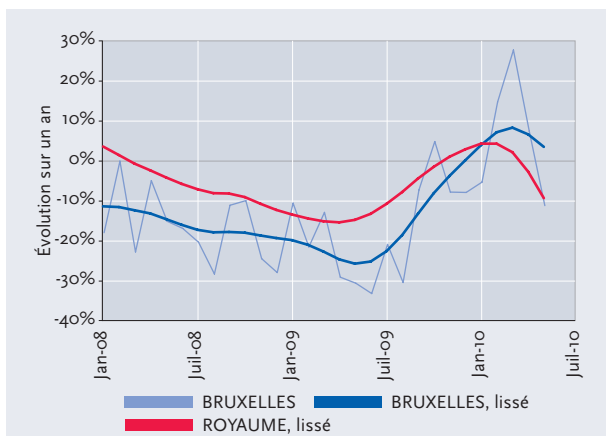
GRAPHIQUE 21 : Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source : BNB et calculs propres

prendre avec les précautions d'usage, les révisions à la hausse étant fréquentes dans les mois suivant la première publication. On peut cependant déjà dire sans grand risque que le timide rebond observé en début d'année ne change pas l'image globale issue de la crise, à savoir une dynamique extrêmement faible. La situation à ce jour ne laisse pas augurer de franche reprise, en tout cas pas de celles qui permettraient un rattrapage des pertes d'activité liées à la crise.

GRAPHIQUE 22 : Évolution annuelle du nombre net de constitutions d'entreprises (pourcent)



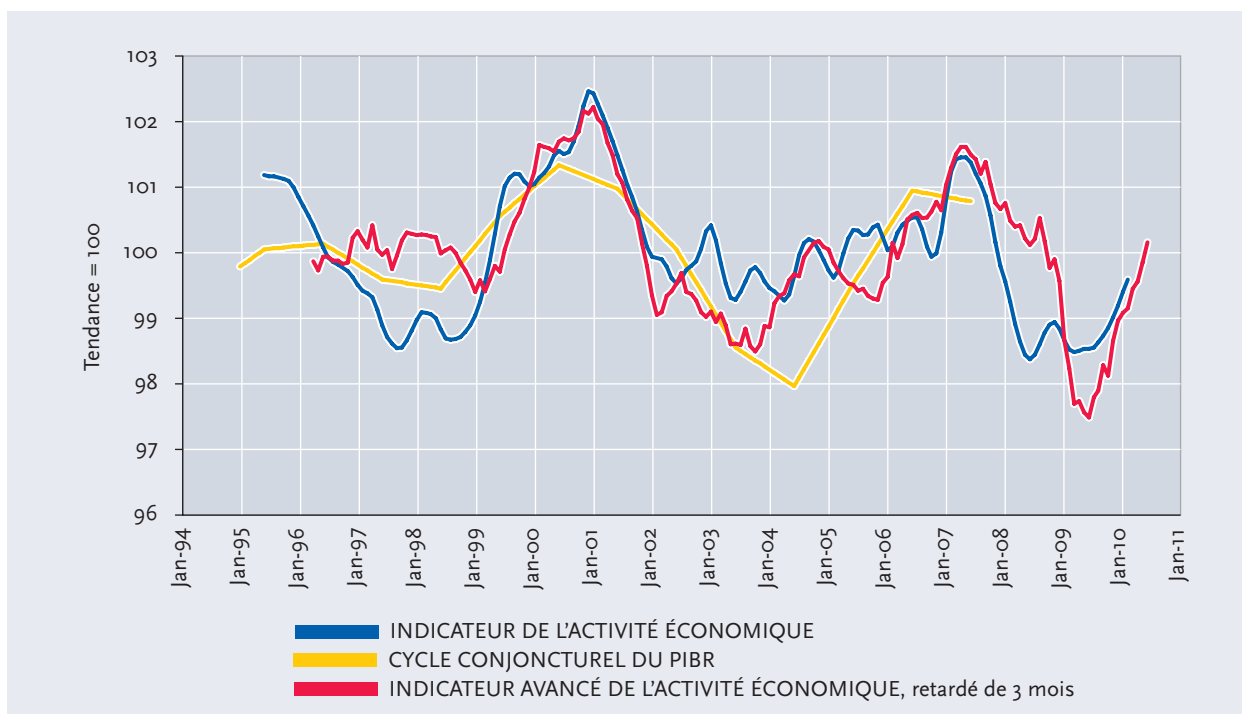
Source : Graydon et calculs propres

2.1.3. Indicateurs conjoncturels agrégés

L'ensemble des commentaires présentés dans les sections précédentes dessinent le tableau d'un début d'année 2010 en demi-teinte après une année 2009 fortement marquée par la conjoncture négative à Bruxelles. La reprise plus nette de l'activité industrielle ne concerne que marginalement la Région bruxelloise qui,

au contraire, souffre d'une stagnation dans les activités de services. Les perspectives s'en dégagant sont finalement incertaines, en lien avec le retournement de la confiance des ménages et l'ensemble des incertitudes nées de la perception problématique de l'état des finances publiques européennes par de nombreux acteurs économiques.

GRAPHIQUE 23 : Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source : ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres

Les indicateurs conjoncturels agrégés (coïncident et avancé)² pour la Région (graphique 23) confirment la stabilisation de l'activité économique compte tenu du choc permanent que représente la crise. Selon ces indicateurs, la situation conjoncturelle reviendrait au niveau tendan-

ciel vers la mi-2010, sachant que cette tendance prend en compte le choc permanent en question. On n'observerait donc pas d'accélération conjoncturelle marquante associée à un phénomène de rattrapage vers les niveaux d'activité d'avant crise.

2.2. Marché du travail

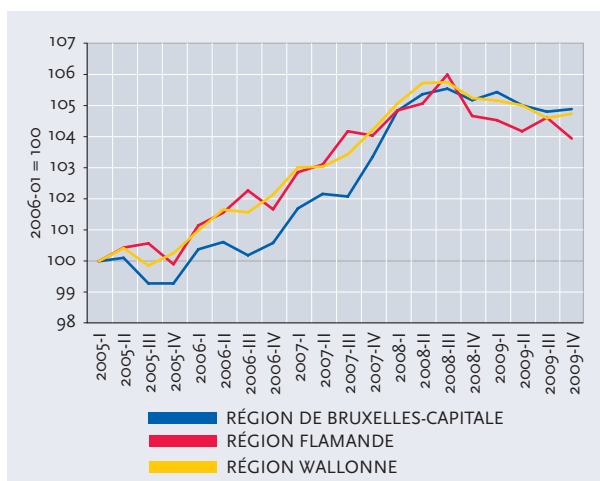
• Situation actuelle

Emploi

Le graphique 24 retrace l'évolution régionale du nombre de salariés indépendamment de leur lieu de travail. On y observe une diminution du nombre de personnes occupant un emploi salarié en régions flamande et wallonne depuis le quatrième trimestre 2008. Le même mouvement est observé à Bruxelles mais avec deux trimestres de retard. Les pertes d'emplois ont été plus importantes parmi les habitants dans les régions flamande et wallonne, notamment parce que ces dernières sont plus tournées vers l'industrie, durement frappée par la crise. À l'inverse, Bruxelles est plus spécialisée dans la branche des services traditionnellement la dernière atteinte en période de crise. La diminution de l'emploi intérieur a donc été plus importante en régions flamande et wallonne, ce qui a principalement affecté les travailleurs flamands et wallons. En effet, en nombre absolu, les navettes de Bruxellois vers les deux autres régions restent d'ampleur assez faible.

Au quatrième trimestre 2009, le nombre de salariés habitant en Région flamande a diminué de 0,7 %. La situation s'est plus ou moins stabilisée dans les deux autres régions, on n'y a pas observé de pertes d'emplois. Au contraire, le nombre de salariés a augmenté de 0,5 % en Région wallonne et 0,3 % en Région bruxelloise. Concernant cette dernière, il est difficile de déterminer si cette stabilisation se transformera en reprise ou en chute dans les trimestres à venir. Toutefois, en se basant sur les projections régionales du Bureau du Plan, il est fort probable que l'on observe encore des pertes dans la population active occupée en 2010. Cette conclusion est renforcée par le fait que les mouvements de la population salariée habitant Bruxelles semblent réagir avec quelques trimestres de décalage par rapport à celle de la région flamande. Selon le Bureau Fédéral du Plan, il faudrait attendre 2011 en décalage de quelques mois par rapport à la reprise de l'activité économique pour que la population active occupée dans chaque région retrouve un rythme de croissance équivalant à celui observé par le passé.

GRAPHIQUE 24 : Évolution régionale du nombre de salariés, 2005-2009



Source : ONSS et calculs propres

Rien également dans le graphique 25 ne laisse envisager une reprise de l'emploi dans les mois à venir à Bruxelles. Ce graphique retrace l'évolution du nombre d'heures d'intérim prestées à Bruxelles et au niveau national. Cet indicateur est extrêmement sensible à la conjoncture et revêt de ce fait un caractère avancé par rapport à l'ensemble du marché du travail. Le secteur du travail intérimaire subit la crise de plein fouet depuis la seconde moitié de l'année 2008.

Jusqu'au troisième trimestre 2009, l'activité intérimaire à Bruxelles avait été moins lourdement touchée comparativement à la Belgique dans son ensemble. Cela n'est malheureusement plus vrai à partir des dernières données disponibles, relatives au quatrième trimestre de l'année 2009. Les deux indicateurs, le national et le bruxellois, se sont rejoints suite à la stabilisation de la chute au niveau national. À l'inverse, à Bruxelles, le déclin s'est poursuivi, les entreprises poursuivant leur réduction du recours à l'emploi intérimaire. Mais cela a

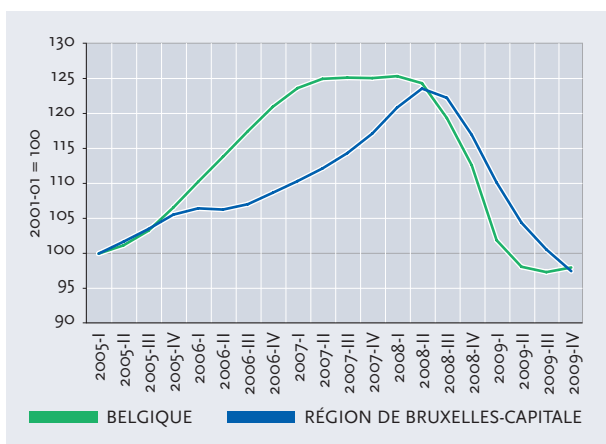
² Voir glossaire.

constitué une chute nettement moins importante que lors des trimestres précédents. Le ralentissement de la baisse est la conséquence du rétablissement constaté dans le segment des ouvriers. Alors que du côté des employés, on note une baisse de -4,4 %, contre une hausse de 0,9 % dans le segment des ouvriers.

Ainsi, par rapport au point le plus haut atteint en 2008, le nombre d'heures prestées dans le secteur intérimaire a chuté de 21 % au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

Après une période d'effondrement, cela fait maintenant plusieurs trimestres qu'on observe une stabilisation de l'activité intérimaire en Belgique. Nous escomptons l'extension du phénomène à Bruxelles dans les prochains trimestres. Mais quoi qu'il en soit, les résultats actuels indiquent, qu'à Bruxelles, la reprise de l'emploi de manière générale ne se produira pas avant la deuxième moitié de 2010.

GRAPHIQUE 25 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim



Source : Federgon et calculs propres

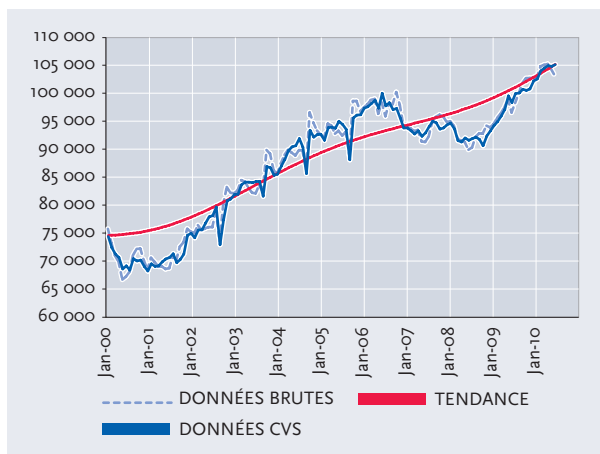
Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés connaît une hausse quasi ininterrompue depuis le mois de mai 2008. Cet accroissement s'est poursuivi au premier trimestre 2010. En moyenne on dénombrait 102 467 DEI en Région de Bruxelles-Capitale soit une hausse trimestrielle de 2,2 %. Cet accroissement trimestriel du nombre de chômeurs est plus élevé que le précédent (1,2 %).

Toutefois, aux mois d'avril et mai, le nombre de chômeurs a baissé. En mai 2010, on comptabilisait 102 858 demandeurs d'emplois inoccupés, soit une chute de 2 % depuis le point le plus haut en mars 2010. Cette baisse est cependant uniquement attribuable aux effets saisonniers. On peut en effet observer à partir du gra-

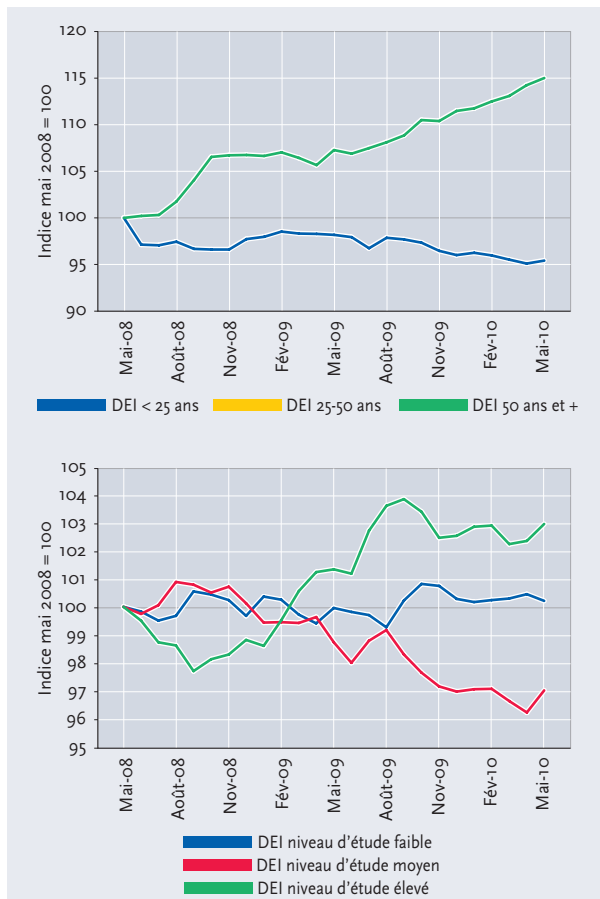
phique 26, qu'en passant à la série désaisonnalisée, cette baisse disparaît. Le nombre de DEI est une variable fortement soumise aux effets saisonniers qui impliquent généralement une baisse du nombre de DEI au deuxième et au quatrième trimestres d'une année.

GRAPHIQUE 26 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010



Source : Actiris et calculs propres

GRAPHIQUE 27 : Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100



Source : ONSS et calculs propres

Comme expliqué dans la précédente publication, certaines catégories de demandeurs d'emplois sont plus touchées que d'autres par le ralentissement de l'activité économique sévissant sur le territoire bruxellois. Le graphique 27 montre l'évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation depuis mai 2008, date depuis laquelle la tendance du chômage est repartie à la hausse. Par rapport au baromètre d'avril 2010, on peut observer que la part des chômeurs de plus de 50 ans continue à augmenter. Cela indique que les entreprises continuent en temps de crise à licencier massivement les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction des coûts plus importante. Une fois au chômage, cette catégorie fait face à des difficultés particulièrement importantes pour retrouver un emploi. Ces deux éléments

expliquent l'augmentation de la proportion des chômeurs âgés sur l'ensemble des DEI depuis mai 2008.

Le graphique relatif au niveau d'étude nous montre que sur le marché du travail, les premières personnes frappées par la crise sont les moins qualifiées. La crise économique et financière étant établie depuis un petit temps maintenant, les licenciements se poursuivent et continuent à toucher de plus en plus de qualifiés. La hausse de la proportion des plus qualifiés à partir de septembre 2008 s'explique également par le fait que, pour cette catégorie, le nombre de DEI est faible par rapport au nombre d'actifs occupés. Une hausse du nombre de DEI se traduit donc rapidement par une augmentation importante de l'indice.

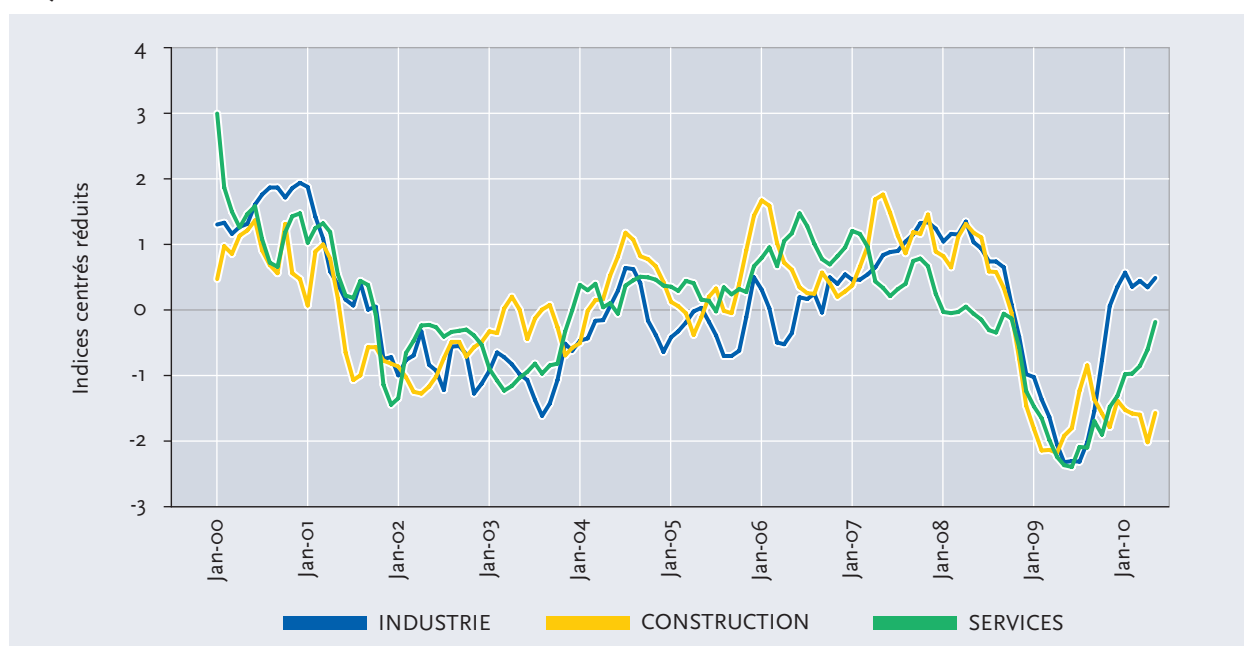
• Prévisions

Emploi

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB³ comportent des questions spécifiques quant aux perspectives d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises pour les trois mois à venir. L'agrégation des résultats est représentée dans le graphique 28. Le moral des chefs d'entreprise des trois secteurs était au plus bas à la mi-2009. Depuis, un retournement s'est dessiné dans l'évolution des trois indicateurs mais les entrepreneurs ont réagi différemment à la reprise de l'activité économique en fonction du secteur concerné. Le retournement observé dans le secteur des services se confirme à partir des données des

trois derniers mois disponibles. L'indicateur n'est maintenant plus très loin de sa moyenne de long terme, les entrepreneurs dans le secteur des services semblent prêts à procéder à des engagements. Par contre, tant dans la branche de l'industrie que dans celle de la construction, les trois derniers mois se sont caractérisés par une stabilisation de la situation. L'interprétation de cette stabilisation n'est cependant pas identique. Les perspectives d'emplois sont plus sombres dans le secteur de la construction, laissant envisager que les destructions d'emploi s'y poursuivront dans les mois à venir.

GRAPHIQUE 28 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles



Source : BNB et calculs propres

³ Voir glossaire.

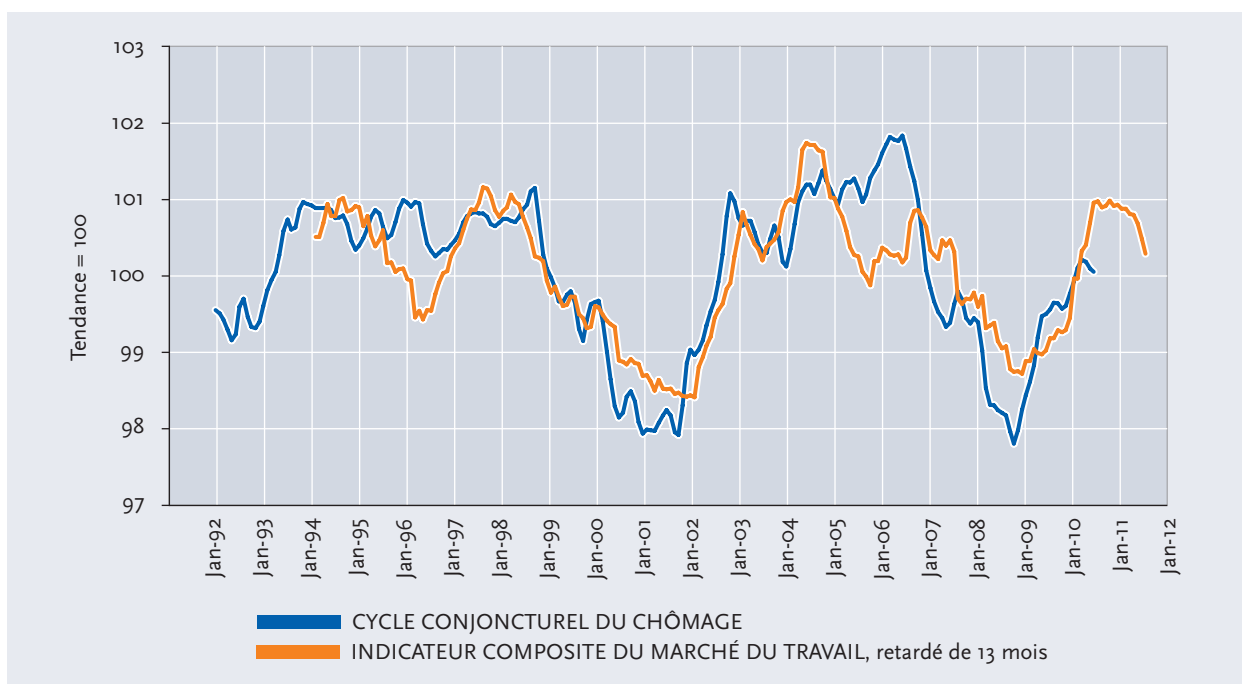
Chômage

Le graphique 29 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail⁴ décalé de 13 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de la Région. On peut tout d'abord observer un retournement de la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés à Bruxelles. Elle est en effet orientée à la baisse depuis le mois de mars, après plus d'une année de hausse. Si ce renversement de situation traduit une embellie conjoncturelle, on ne peut toutefois pas interpréter cette baisse comme un réel signe de reprise du marché du travail. Le cycle conjoncturel d'une variable est en effet défini par rapport à sa tendance. Or, la tendance du nombre de

DEI est toujours orientée à la hausse (graphique 26). Concrètement, cela signifie que le nombre de chômeurs à Bruxelles est toujours orienté à la hausse même si les chiffres actuels se trouvent légèrement en-deçà de la tendance.

L'indicateur avancé du marché du travail prolonge le mouvement à la baisse de la composante conjoncturelle du nombre de DEI. Cela indiquerait donc que l'embellie conjoncturelle se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2010. Il est trop tôt pour dire si cette amélioration conjoncturelle sera de nature à faire baisser structurellement le nombre de DEI.

GRAPHIQUE 29 : Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, BNB et calculs propres

⁴ Voir glossaire.

3. Dossier

Les revenus en Région de Bruxelles-Capitale

Le mécanisme du retour de la richesse importante produite en Région de Bruxelles-Capitale vers ses habitants est grippé depuis de nombreuses années. L'écart entre la part du PIB belge généré à Bruxelles et la part des revenus revenant aux Bruxellois ne cesse de croître au désavantage de ces derniers.

Cette situation est partiellement expliquée par le faible taux d'emploi bruxellois au sein d'une Région qui dispose de nombreux postes de travail. Ce paradoxe n'est pas particulier à Bruxelles même s'il y est particulièrement marqué. Peu de grandes villes européennes (28 % des villes de l'audit urbain) présentent des taux d'emploi supérieurs à la moyenne nationale

de leur État respectif (Commission européenne, 2007).

La problématique des revenus en Région de Bruxelles-Capitale est donc particulièrement cruciale. Il faut recourir à de nombreuses sources de données différentes pour illustrer cette question, chacune fournissant un éclairage particulier. Ce dossier propose donc d'en explorer quelques-unes, tant au niveau régional que communal. Nous nous intéresserons ainsi successivement à la comptabilité régionale (niveau régional), à la statistique fiscale (niveau régional et niveau communal), aux statistiques salariales de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et au Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

3.1. Structure des revenus selon la comptabilité régionale

La comptabilité régionale est une source importante d'information sur les revenus. Les chiffres de la comptabilité régionale sont par nature agrégés, seuls des montants totaux sont disponibles et seulement pour les régions. Ils reprennent par contre l'intégralité des sources de revenus et couvrent l'ensemble de la population. Leur disponibilité demande cependant plus de temps.

La structure du compte de revenu des ménages présentée ici a été largement simplifiée pour les besoins de la présentation eu égard au niveau de détail disponible sur base des publications de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) et des sources administratives (ONEM, ONSS, ONP, INAMI...). On y distingue d'un côté les revenus, de l'autre les impôts sur la personne physique et autres impôts courants, ainsi que le solde généralement négatif des autres transferts courants⁵.

Dans les revenus, nous distinguons :

- les revenus du travail, nets de cotisations sociales ;
- les revenus du patrimoine (y compris immobilier) nets de charges d'intérêt ;
- les revenus de remplacement (chômage, interruption de carrière, fonds de sécurité d'existence) ;
- les allocations de début et fin de vie (pensions et allocations familiales, prépensions, pensions complémentaires, pensions de guerre, garantie de revenu aux personnes âgées) ;

- les autres allocations sociales (maladie-invalidité, handicapés, revenu d'insertion...).

Le solde de l'ensemble de ces revenus et des impôts et autres transferts forme le revenu disponible des ménages au sens de la comptabilité régionale. Dans l'établissement de ces catégories, certaines distinctions sont difficiles à reproduire exactement sur base des sources disponibles, il convient donc d'entendre ces diverses catégories au sens large. De plus, certaines extrapolations ou estimations nécessaires pour aboutir à cette subdivision font que les chiffres présentés peuvent légèrement différer de ceux publiés dans les comptes officiels.

Deux types d'approches présentent un intérêt pour cette étude. D'une part, les montants totaux permettent de donner une idée des revenus totaux dans la Région et ce faisant, de qualifier une certaine mesure du poids économique de la Région de Bruxelles-Capitale dans le Royaume (dans ce cas, son poids du point de vue du pouvoir d'achat global). D'autre part, les montants ajustés pour la taille et la structure de la population permettent de mieux caractériser les conditions de vie des individus et la source de leurs revenus. Pour obtenir ces derniers résultats, il faut adopter une mesure de la demande agrégée que les revenus étudiés sont destinés à satisfaire. Cette demande globale est en première approximation donnée par la taille de la population régionale, mais il est

⁵ Soit les indemnités d'assurances-dommages moins les primes versées, d'une part, et le solde des autres transferts courants avec les autres secteurs, d'autre part.

possible d'être plus précis en tenant compte de la structure de cette population (types et nombre de ménages). Une méthode classique consiste à affecter aux différents individus d'un même ménage des poids différents, censés représenter la charge supplémentaire que chacun ajoute pour un ménage donné (charge clairement décroissante étant donné les coûts fixes ou dégressifs). Ainsi, le chef de ménage compte pour une unité, alors que chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans dans le ménage compte pour 0,5 et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,3⁶. Nous nommerons «unité de consommation» (UC) les unités ainsi calculées.

Le tableau 4 donne pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et pour le reste de la Belgique le nombre d'unités de consommation et la population totale. La part de la RBC dans le total belge est plus grande en termes d'unités de consommation (10,1 % en 2007) qu'en termes de

TABLEAU 4 : Nombre d'unités de consommation par région

	Unités de consommation		Population totale	
	2002	2007	2002	2007
RBC	696 849	731 395	985 213	1 039 853
Flandre	4 008 371	4 146 057	5 984 167	6 139 520
Wallonie	2 259 897	2 337 275	3 363 405	3 446 327
Belgique	6 965 118	7 214 727	10 332 785	10 625 700

Source : DGSIE, calculs IBSA

population (9,7 % en 2007). Ceci s'explique aisément par la nature différente des compositions de ménage dans la Région, en particulier par le grand nombre d'isolés à Bruxelles et justifie la prise en compte des unités de consommation.

TABLEAU 5 : Évolution du compte simplifié - Montants totaux

en millions d'euros	RBC			Reste du Royaume		
	2002	2007	croissance	2002	2007	croissance
Revenus du travail (nets de cotisations)	10 746	11 100	3%	105 725	114 666	8%
Revenus du patrimoine (nets de charges d'intérêt)	4 167	3 651	-12%	37 169	33 951	-9%
Chômage et assimilés	898	1 020	14%	6 435	7 015	9%
Pensions, allocations familiales et assimilés	3 056	3 024	-1%	30 337	33 499	10%
Autres transferts sociaux	1 392	1 558	12%	12 983	13 473	4%
Impôts et solde des autres transferts	-4 065	-3 691	-9%	-37 357	-38 158	2%
Revenu disponible	16 194	16 655	3%	155 292	164 359	6%

Source : DGSIE, calculs IBSA

Le tableau 5 donne les grandes catégories du compte de revenu décrites ci-dessus pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et pour le reste du Royaume, en montant total, pour 2002 et 2007. On y constate, d'une part, globalement, la croissance moins rapide du revenu disponible total dans la Région. On peut dire de ce fait que le pouvoir d'achat global de l'ensemble des ménages résidant en RBC a moins progressé que celui des ménages résidant dans le reste du Royaume. Ceci doit se comprendre comme une forme de légère diminution du poids économique de la Région en tant que consommatrice finale de biens et services. Dans le détail, on constate d'une part que les revenus primaires nets (revenus du travail et du patrimoine) montrent une évolution moins favorable en RBC et, d'autre part, que la répartition des revenus secondaires (transferts) est fort différente. En effet, si les revenus globaux issus des allocations de chômage ont fortement augmentés en

cinq ans à Bruxelles, les revenus relevant des pensions et allocations familiales ont stagné. La situation dans le reste du Royaume est exactement opposée. En tenant compte des poids des différents transferts, en particulier du poids élevé des pensions, il en résulte que les revenus de transfert globaux ont augmenté de 5 % environ dans la Région en cinq ans, contre 9 % dans le reste du Royaume. La croissance de l'ensemble des revenus nets de cotisations et charges d'intérêt est ainsi de l'ordre de 3 % à Bruxelles contre 7 % ailleurs dans le Royaume. C'est la décroissance en Région bruxelloise des impôts et autres transferts courants qui permet de soutenir la croissance du revenu disponible.

Les chiffres repris ci-dessus sont globaux, et représentent donc la Région comme un ensemble. Ils doivent être modulés par l'évolution du nombre de personnes vivant de ces revenus pour donner une image de la pros-

⁶ Cette définition est couramment utilisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en France sous le vocable d'unité de consommation (UC). Elle cadre également avec la méthodologie OCDE, qui est décrite dans la section «distribution des revenus selon les statistiques fiscales au niveau régional», avec une légère différence dans les coefficients choisis.

périté des habitants de la Région, de son évolution et de la manière dont elle se compare au reste de la Belgique. Le tableau 6 présente les mêmes informations rapportées aux nombres d'unités de consommation. Comme

précisé plus haut, il s'agit d'une bonne manière d'appréhender le niveau de vie, en ce que ces chiffres tiennent compte à la fois de l'évolution de la population, et de sa structure (composition des ménages).

TABLEAU 6 : Évolution du compte simplifié - Montants par unité de consommation

euros/hab.	RBC			Reste du Royaume		
	2002	2007	croissance	2002	2007	croissance
Revenus du travail (nets de cotisations)	15 421	15 176	-2%	16 867	17 686	5%
Revenus du patrimoine (nets de charges d'intérêt)	5 980	4 992	-17%	5 930	5 237	-12%
Chômage et assimilés	1 288	1 395	8%	1 027	1 082	5%
Pensions, allocations familiales et assimilés	4 386	4 134	-6%	4 840	5 167	7%
Autres transferts sociaux	1 997	2 130	7%	2 071	2 078	0%
Impôts et solde des autres transferts	-5 833	-5 046	-13%	-5 960	-5 885	-1%
Revenu disponible	23 239	22 772	-2%	24 774	23 351	2%

Source : DGSIE, calculs IBSA

L'aspect le plus marquant de ce compte simplifié est la stagnation en euros constants du revenu disponible par UC en Région de Bruxelles-Capitale sur cinq ans. On constate également de prime abord que le revenu disponible par UC bruxellois est inférieur à celui du reste du Royaume. Or, ce dernier continue à croître, accentuant ainsi l'écart. Si en 2002, le revenu disponible par UC à Bruxelles représentait 94 % de celui disponible dans le reste du Royaume, il ne s'élève plus qu'à 91 % de ce dernier en 2007. Les autres constats portant sur les montants globaux se traduisent bien entendu sur les résultats

par UC. En particulier, il est important de noter le recul de la dépendance aux «pensions, allocations familiales et assimilés» à Bruxelles alors que cette catégorie de revenus est celle augmentant le plus dans le reste du Royaume. À l'inverse mais de manière moins marquée, les indemnités de chômage augmentent à Bruxelles alors qu'elles diminuent dans le reste du pays. Une remarque s'impose également au sujet des impôts et autres transferts courants. Cette catégorie est principalement constituée des impôts sur les personnes physiques, dont le barème est progressif.

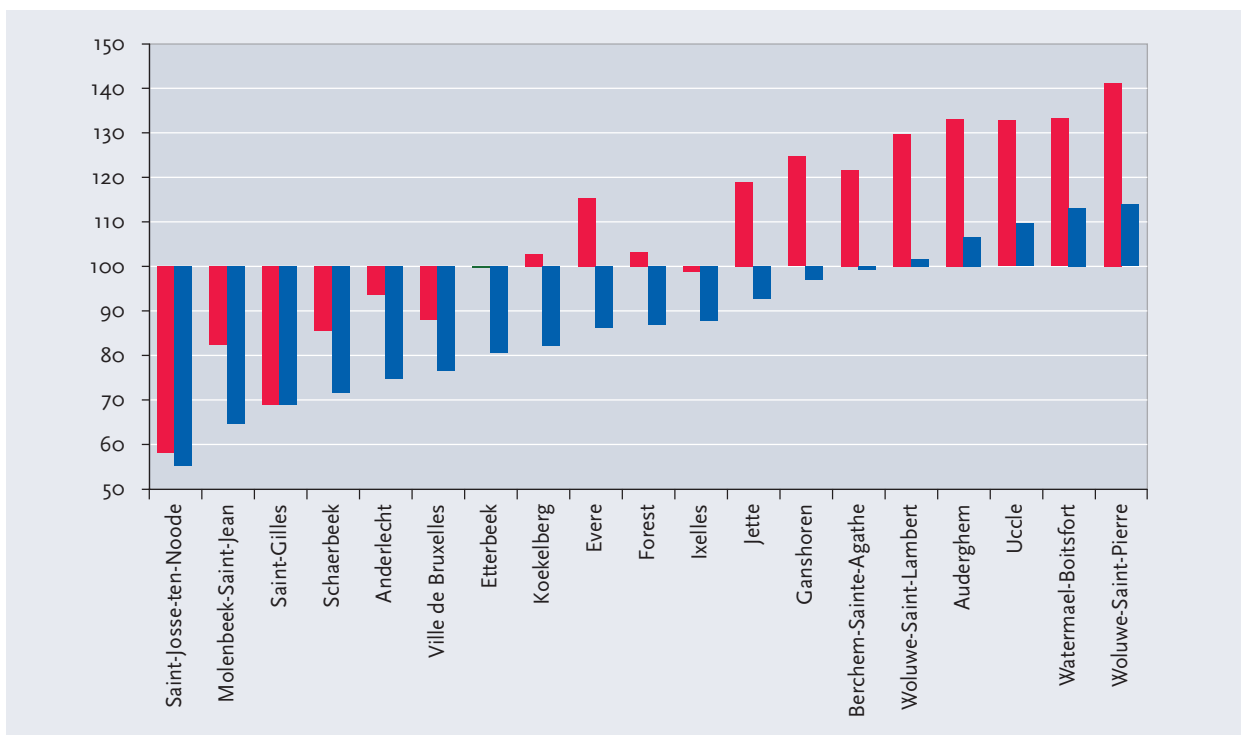
3.2. Distribution des revenus au niveau communal

Comme expliqué ci-dessus, la comptabilité régionale ne permet pas une étude au niveau communal. Par contre, la statistique fiscale et la statistique salariale de la BCSS sont disponibles à ce niveau géographique. Le dossier du baromètre conjoncturel d'avril 2009 consacré aux 20 ans de la Région rappelait qu'entre 1989 et 2005, le revenu par habitant de toutes les communes bruxelloises estimé sur la base des déclarations fiscales a baissé par rapport au revenu moyen belge. Le graphique 30 propose une mise à jour de ces données à l'aide des revenus de l'année 2007 (exercice 2008).

Par rapport à la moyenne belge, les revenus des habitants des communes de la Région bruxelloise ont diminué sur la période 1989-2007. Alors que de nombreuses communes bruxelloises étaient largement au-dessus de la moyenne belge en 1989, elles ne sont plus que cinq à dépasser faiblement le niveau moyen belge.

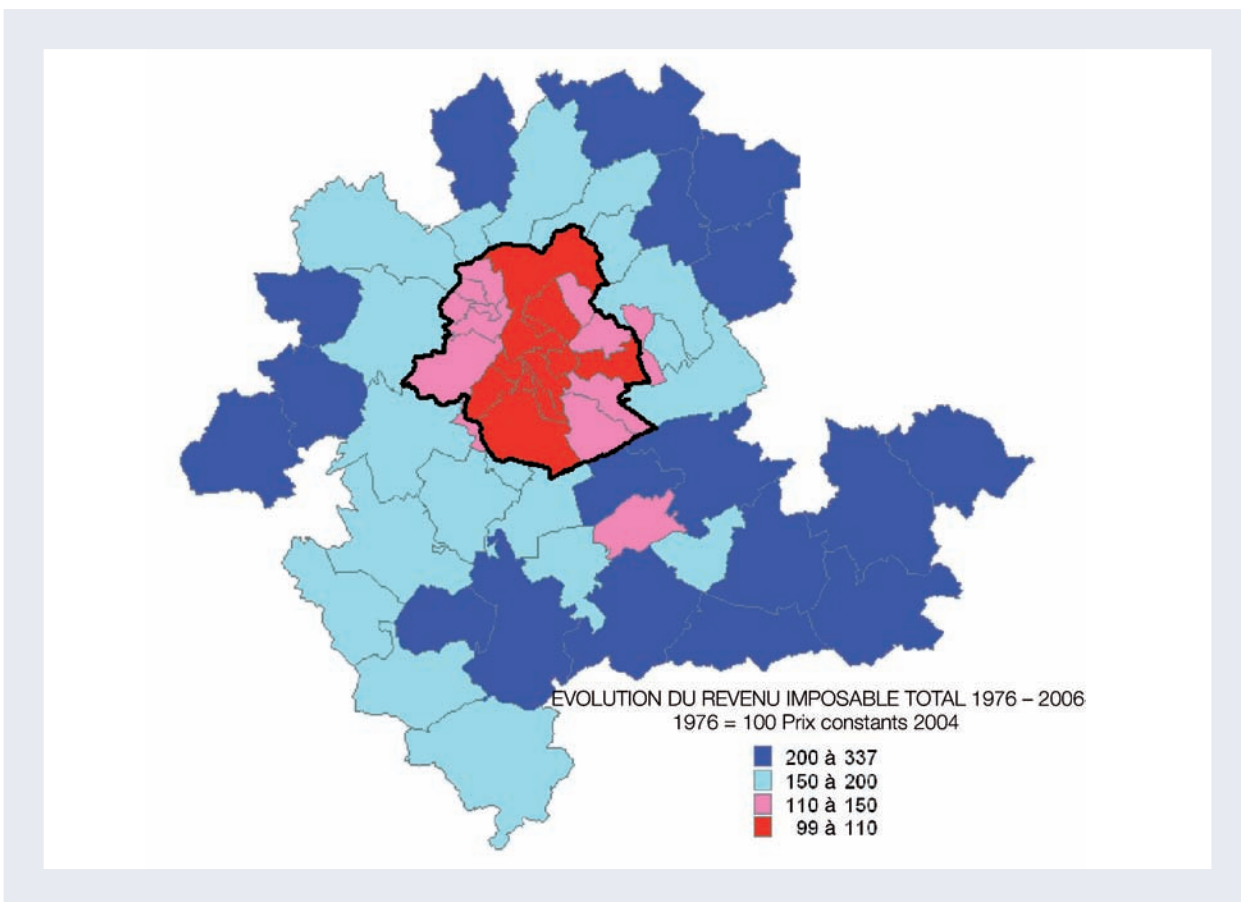
Par ailleurs, il est intéressant de regarder la situation des communes bruxelloises par rapport aux communes de la périphérie. Kesteloot et Loopmans (2009) présentent la carte 1, montrant l'évolution du revenu imposable total sur la période 1976-2006 et non plus par habitant.

GRAPHIQUE 30 : Revenu moyen par habitant des communes bruxelloises en 1989 (rouge - base Belgique = 100) et 2007 (bleu - base Belgique = 100)



Source : SPF Économie-DGSIE

CARTE 1 : Évolution du revenu total imposable entre 1976 et 2006 en Région de Bruxelles-Capitale et dans les communes de la périphérie (1976=100) Prix constants 2004



Source : Kesteloot et Loopmans (2009)

La singularité de la Région de Bruxelles-Capitale au milieu de sa périphérie apparaît de manière flagrante et illustre le paradoxe décrit dans l'introduction de ce dossier. Sur ces trente années, toutes les communes bruxelloises ont une évolution faible de leur revenu, de maximum 50 %. Dans le même temps, certaines communes périphériques, voient leur revenu tripler. Ces différences ont bien entendu des conséquences lourdes pour les finances communales qui ne sont que partiellement expliquées par l'évolution démographique diffé-

rente entre la Région bruxelloise et sa périphérie. Durant cette période la population de la Région bruxelloise a stagné alors qu'elle augmentait dans le Brabant flamand et plus encore dans le Brabant wallon.

Les lignes qui suivent portent sur l'évolution et la distribution du revenu bruxellois au cours d'une période de temps plus ciblée, les cinq dernières années. La statistique fiscale sera tout d'abord examinée sur la période et il sera ensuite fait appel à la statistique salariale de la BCSS.

• Les déclarations fiscales

La statistique fiscale est une information très médiatisée et qui présente l'avantage d'être disponible de manière annuelle, assez détaillée et qui couvre un champ relativement large de types de revenus. Elle souffre cependant des changements de législation (nouvelles dépenses déductibles par exemple) et ne concerne que les contribuables enrôlés c'est-à-dire bénéficiant d'un revenu suffisant. Elle ne donne en outre aucune information sur les revenus du personnel des institutions internationales qui ne sont pas tenus de déclarer leurs revenus en Belgique. Rien que ce dernier point concerne plusieurs dizaines de milliers de travailleurs en Région de Bruxelles-Capitale.

Le revenu considéré est le revenu total net imposable. Il s'agit du revenu communément appelé «brut», diminué des charges sociales (ONSS...) et des dépenses déductibles (frais de garde d'enfants, épargne-pension, titres-services, dons à des organismes, intérêts d'emprunts hypothécaires...).

Le revenu fiscal médian⁷ est calculé par déclaration. C'est-à-dire que ce sont les ménages fiscaux qui sont ici considérés, soit les isolés, d'une part, et les époux et cohabitants légaux, d'autre part. Il ne s'agit donc que d'une approximation de la notion commune de ménage, les cohabitants de fait remplissant des déclarations séparées.

TABLEAU 7 : Revenu médian par déclaration 2002, 2007 et croissance

Commune	Revenu médian			Croissance 2002-2007 en % de 2007
	Revenus 2002 €	Revenus 2002 en € de 2007	Revenus 2007 €	
Anderlecht	17 098	18 654	15 069	-19,2%
Auderghem	19 563	21 343	20 165	-5,5%
Berchem-Ste-Agathe	20 146	21 979	18 311	-16,7%
Ville de Bruxelles	17 160	18 722	14 634	-21,8%
Etterbeek	18 822	20 535	17 672	-13,9%
Evere	17 959	19 593	17 529	-10,5%
Forest	16 807	18 336	16 697	-8,9%
Ganshoren	18 897	20 617	17 405	-15,6%
Ixelles	17 728	19 341	16 085	-16,8%
Jette	18 877	20 595	17 673	-14,2%
Koekelberg	17 302	18 876	15 796	-16,3%
Molenbeek-St-Jean	15 658	17 083	14 185	-17,0%
Saint-Gilles	15 227	16 613	14 060	-15,4%
St-Josse-ten-Noode	13 475	14 701	12 312	-16,3%
Schaerbeek	15 224	16 609	14 744	-11,2%
Uccle	19 184	20 930	19 536	-6,7%
Watermael-Boitsfort	21 736	23 714	19 828	-16,4%
Woluwe-St-Lambert	20 851	22 748	19 728	-13,3%
Woluwe-St-Pierre	22 235	24 258	21 140	-12,9%
Région de Bruxelles-Capitale	17 588	19 189	16 254	-15,3%
Brabant flamand	21 824	23 810	21 993	-7,6%
Brabant wallon	19 983	21 801	20 588	-5,6%
Région flamande	19 764	21 563	20 482	-5,0%
Région wallonne	17 692	19 302	17 945	-7,0%
Belgique	18 914	20 635	19 276	-6,6%

Source : DGSIE

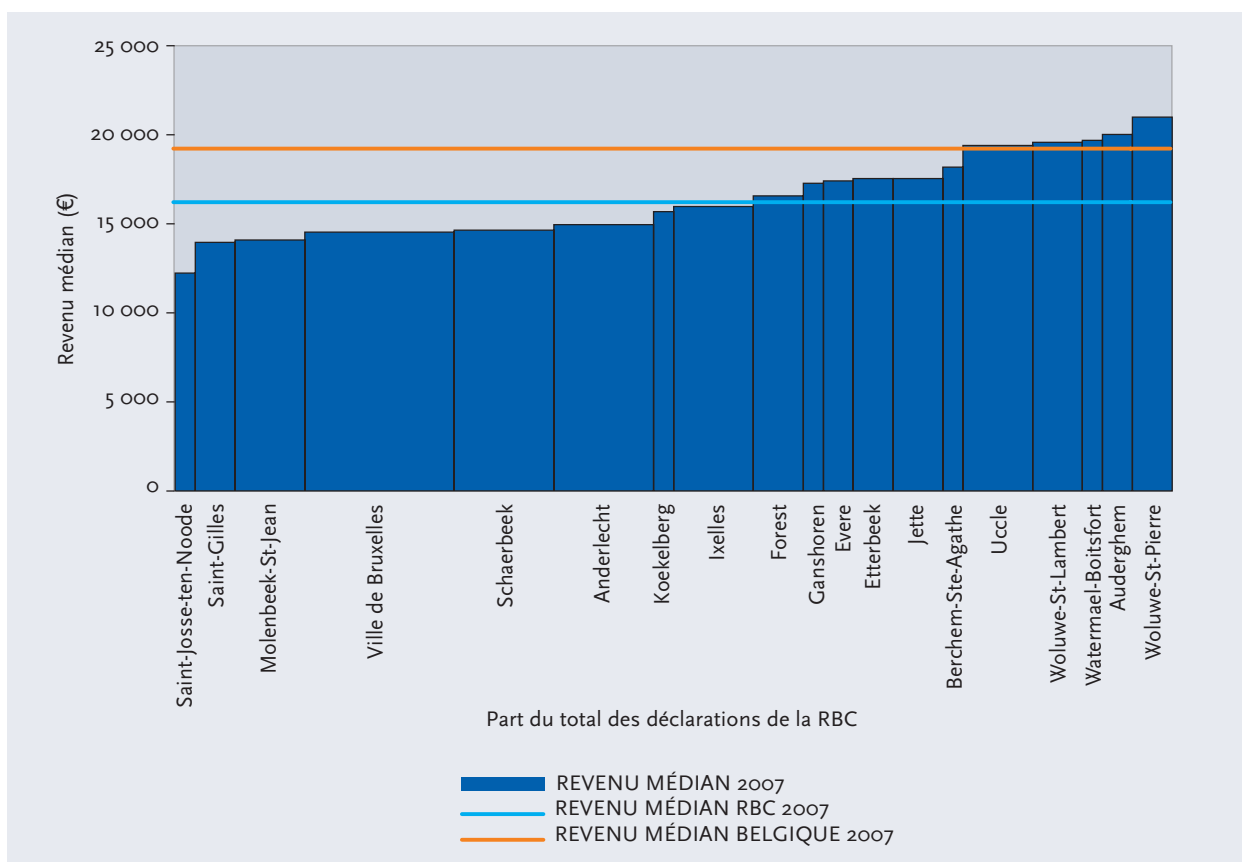
⁷ La médiane est la valeur qui partage la distribution en deux parties égales. En clair, il s'agit du revenu fiscal au-dessous duquel se situent 50 % des ménages fiscaux et, évidemment, du revenu au-dessus duquel se situent 50 % des ménages fiscaux. La médiane a l'avantage d'être moins sensible aux valeurs extrêmes que la moyenne et est choisie préférentiellement dans l'étude des revenus.

La dernière colonne du tableau 7 reprend la croissance 2002-2007 de ce revenu médian en euros de 2007⁸. Cette croissance est négative pour toute la Belgique car le nombre de faibles revenus enrôlés a fortement augmenté en 2007 par rapport à 2002, tirant mécaniquement le revenu fiscal médian vers le bas pour 2007⁹. Néanmoins, la Région bruxelloise connaît une diminution importante du revenu médian par rapport au reste de la Belgique. Le salaire médian baisse en effet de 15,3 % à Bruxelles contre une chute de 6,6 % pour l'en-

semble du pays. À l'exception d'Auderghem, en cinq ans, toutes les communes bruxelloises voient leur salaire médian diminuer dans une proportion supérieure à la diminution observable pour la Belgique dans son ensemble.

Le graphique 31 reprend les communes bruxelloises classées en fonction du revenu médian de 2007. La largeur des bâtonnets représente la part des déclarations de chaque commune dans le total régional.

GRAPHIQUE 31 : Revenu médian par déclaration exercice 2008 - revenus 2007



Source : SPF Économie-DGSIE

On note directement l'écart entre le revenu médian belge et bruxellois. Seules cinq communes (Uccle, Woluwe-Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort, Auderghem et Woluwe-Saint-Pierre) ont des revenus médians supérieurs au revenu médian belge en 2007. Ces cinq communes appartiennent à la seconde couronne sud-est¹⁰.

Hormis Etterbeek, toutes les communes de la première couronne¹¹ forment, avec la Ville de Bruxelles, le bas du classement des communes bruxelloises selon le revenu médian.

Le graphique 31 et le tableau 4 montrent que, non seulement le revenu médian des communes bruxelloises est globalement plus faible que dans les autres régions, mais, qu'en outre, de 2002 à 2007, l'écart s'est creusé par rapport aux autres régions du pays. Au sein des communes bruxelloises, la séparation entre communes de la première et de la seconde couronne est très nette, les premières disposant d'un revenu médian bien plus faible que les secondes.

⁸ La conversion a été effectuée à l'aide de la moyenne annuelle de l'indice santé

⁹ Dans une moindre mesure que la moyenne

¹⁰ Voir glossaire

¹¹ Voir glossaire

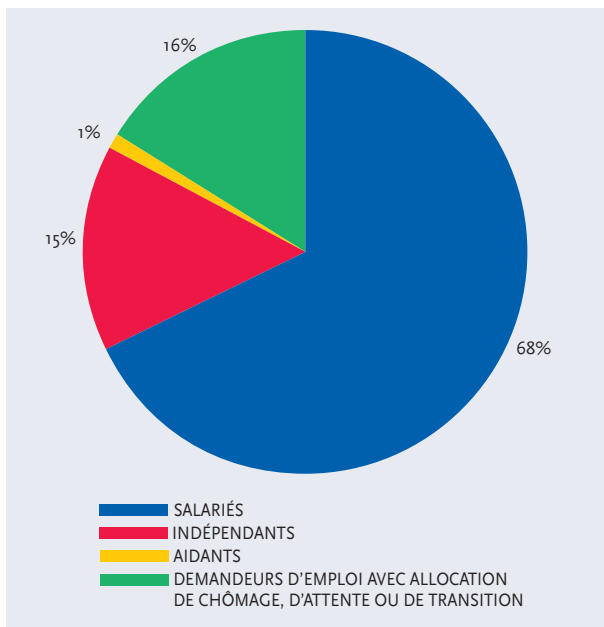
• Le salaire journalier médian

Grâce aux données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS), il est possible d'obtenir des informations issues de l'ONSS¹² sur le salaire journalier moyen de l'emploi principal¹³. Ce salaire correspond au salaire «brut» tel qu'on l'entend usuellement, c'est-à-dire avant le paiement des charges ONSS et de tout impôt sur le revenu.

L'avantage de cette source est d'être disponible rapidement et de porter directement sur le salaire brut¹⁴. Elle est donc moins influencée par les politiques fiscales ainsi que par le recours aux déductions fiscales plus ou moins utilisées par les habitants des différentes communes selon leurs profils économiques.

Cependant, ces données ne concernent pas toute la population active mais seulement les salariés, c'est-à-dire les travailleurs assujettis à l'ONSS. Les chômeurs indemnisés, les indépendants et les aidants ne sont donc pas repris. Il reste que cette approche concerne de nombreux actifs comme le montre le graphique 32 où les salariés représentent plus des deux tiers de la population active¹⁵ de la Région.

GRAPHIQUE 32 : Part des salariés dans la population active de la Région de Bruxelles-Capitale au 31 décembre 2008



Source : BCSS

Cette statistique ne fournit pas non plus d'information sur les retraités, les bénéficiaires d'une aide sociale qui ne sont pas sur le marché du travail, les personnes en incapacité de travailler qui perçoivent un revenu ou les fonctionnaires internationaux.

Enfin, il est également important de noter que ce salaire journalier correspond à une journée complète de travail prestée, quel que soit le temps de travail hebdomadaire. Le salaire des travailleurs à temps partiel est donc «redressé» comme s'ils travaillaient à temps plein ce jour-là¹⁶.

Le graphique 33 représente le salaire journalier médian au niveau communal au 31 décembre 2008 où la largeur des barres est proportionnelle au nombre de salariés résidant dans la commune concernée.

Saint-Josse-ten-Noode et Woluwe-Saint-Pierre occupent respectivement la dernière et la première position de ce classement. On voit en outre que, comme pour la statistique fiscale, le salaire journalier médian belge (111,3 €) est plus élevé que le salaire journalier médian bruxellois (105,7 €). Six communes bruxelloises seulement se hissent au-dessus du salaire journalier médian belge.

Il est intéressant de comparer ce graphique à celui du 31/12/2005, trois ans plus tôt.

L'écart entre le salaire journalier médian belge et bruxellois était alors plus faible. En clair, cet écart s'est creusé de 2005 à 2008. Ainsi, en 2005, si huit communes bruxelloises dépassaient le salaire journalier médian belge, en 2007, elles ne sont plus que six, comme vu précédemment.

Le classement des 19 communes bruxelloises selon cet indicateur est remarquablement stable. Pour les quatre années disponibles (2005, 2006, 2007 et 2008), il est identique. Ce n'est pas le cas de la statistique fiscale où les variations de législation voire d'enrôlement modifient sensiblement ce classement d'année en année.

¹² Office National de la Sécurité Sociale.

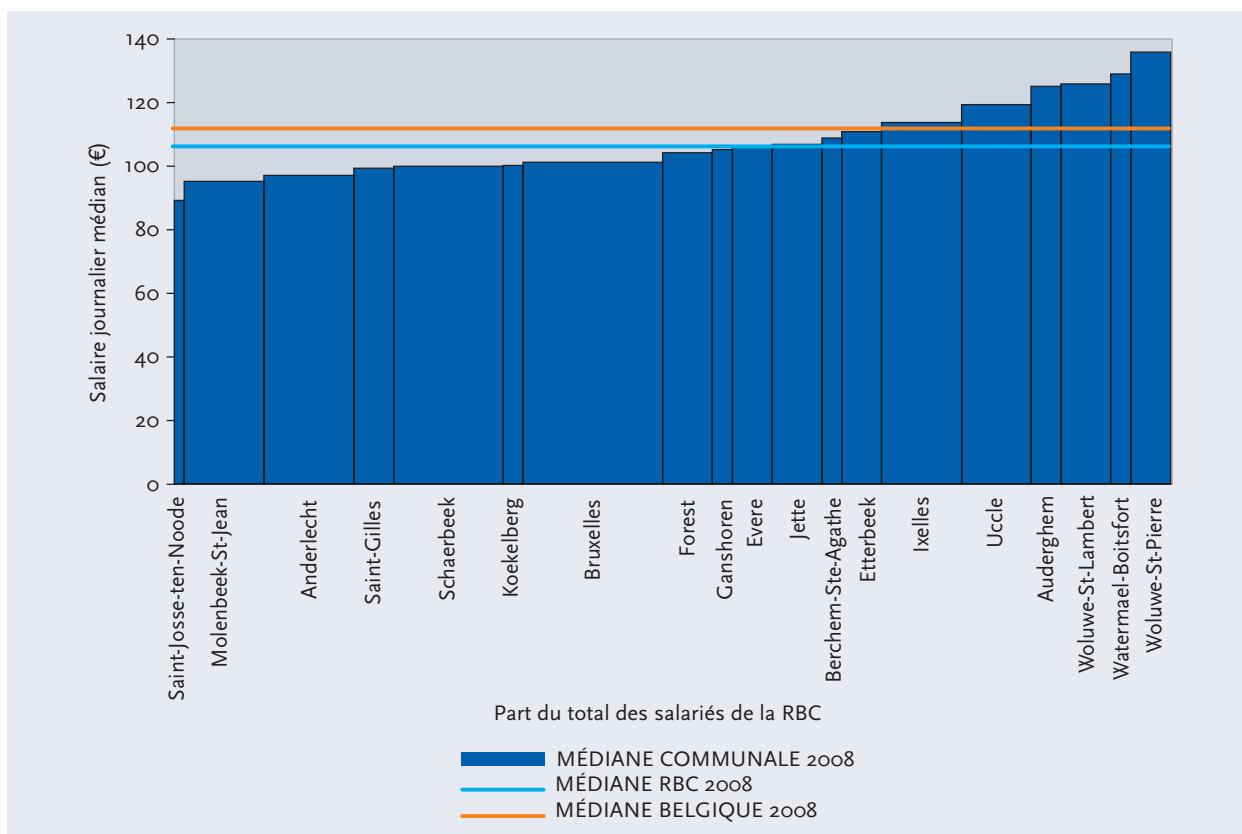
¹³ C'est-à-dire l'emploi le plus important dans le cas où une personne occupe plusieurs emplois.

¹⁴ Nous disposons de cette statistique au 31 décembre 2005, 2006, 2007 et 2008.

¹⁵ La population active comprend, ici, chaque personne de 15 ans et plus qui vit en Belgique et qui se trouve sur le marché du travail, indépendamment du fait qu'elle trouve du travail ou non. (source : SPF emploi http://www.emploi.belgique.be/detailA_Z.aspx?id=964)

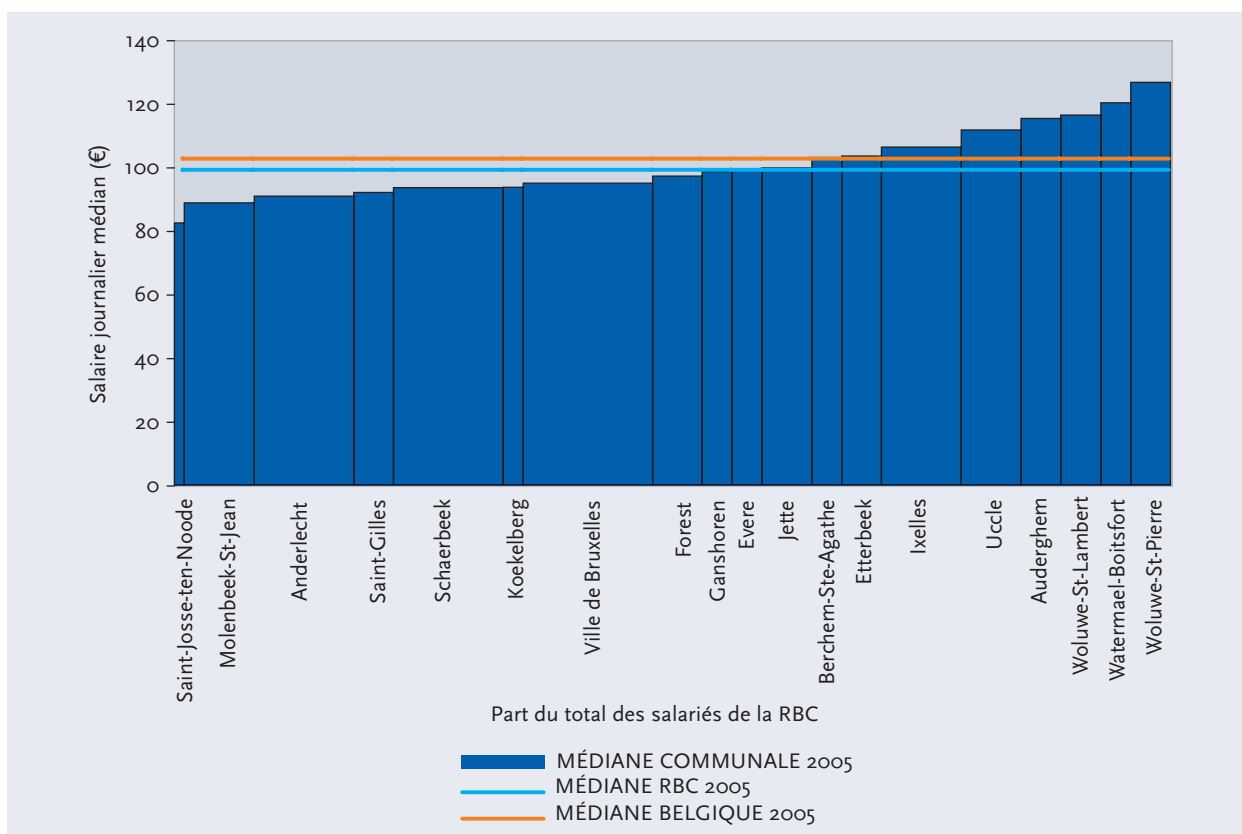
¹⁶ Pour les travailleurs à temps partiel, le salaire journalier moyen est calculé comme suit : (Rémunération ordinaire ONSS + salaire forfaitaire ONSS) x 7,6 / nombre d'heures de travail à temps partiel.

GRAPHIQUE 33 : Salaire journalier médian par commune au 31 décembre 2008



Source : BCSS, calculs IBSA

GRAPHIQUE 34 : Salaire journalier médian par commune au 31 décembre 2005



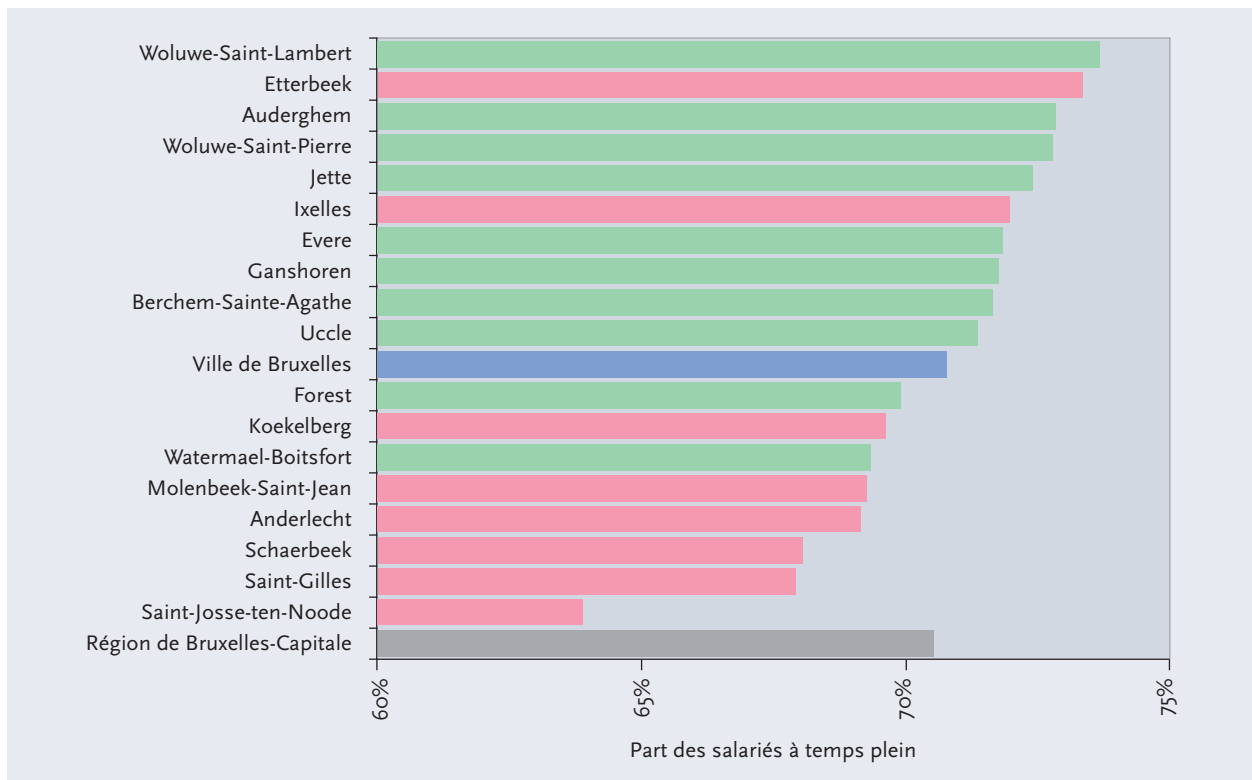
Source : BCSS, calculs IBSA

• Le temps de travail des salariés

Nous l'avons vu, le salaire moyen journalier est calculé sur une journée de travail. Or, les salariés ne travaillent évidemment pas tous à temps plein. En moyenne, dans la Région bruxelloise, ils étaient 71 % à travailler à temps plein au 31 décembre 2008 contre 77,3 % dans l'ensemble du pays (BCSS).

Ce pourcentage varie d'une commune à l'autre comme le montre le graphique 35 où les communes de la première couronne sont en rose et celles de la seconde en vert.

GRAPHIQUE 35 : Part des salariés à temps plein au 31/12/2008



Source : BCSS, calculs IBSA

La différence est de 10 points de pourcentage¹⁷ entre la commune où la part des salariés à temps plein est la plus élevée (Woluwe-Saint-Lambert avec 74 %) et la commune où cette part est la plus faible (Saint-Josse-ten-Noode avec 64 %).

Il est surtout important de constater que les huit communes bruxelloises aux salaires médians les plus faibles se retrouvent dans les neuf dernières places du classement de la part du temps de travail à temps plein. Il ne s'agit pas ici de montrer un éventuel lien de cause à effet d'un indicateur sur l'autre mais de mettre en évidence

que dans les communes pauvres, non seulement le salaire journalier médian est faible mais en plus le temps partiel y est plus fréquent. En conséquence, les écarts de salaire mensuel ou hebdomadaire de ces communes plus pauvres avec les autres sont encore plus importants que ne le laissait supposer le graphique 4 du salaire journalier médian. Le même constat peut être réalisé en ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale et la Belgique dans sa totalité. En effet, comme noté ci-dessus, ils étaient 71 % à travailler à temps plein au 31 décembre 2008 en RBC contre 77,3 % dans l'ensemble du pays.

¹⁷ Voir glossaire

• Le revenu d'intégration sociale

Le chômage faisant l'objet d'informations appropriées dans ce baromètre et notamment d'un indicateur spécifique, la dernière source statistique sur les revenus dont il sera question portera sur le revenu d'intégration sociale (RIS). Au vu de la population qu'il cible, le RIS permet principalement d'aborder une facette de la pauvreté. Certes le RIS n'est pas un indicateur suffisant pour rendre compte de la pauvreté. En effet, la notion de pauvreté est subjective et complexe. La notion même de pauvreté a évolué au cours du temps, et de nombreuses définitions différentes de la pauvreté existent (Gangji, 2008). La définition employée par l'Union européenne est la suivante : «On entend par personnes pauvres les individus, les familles et les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel ils vivent» (CEE, 1985).

Le RIS ne recouvre donc qu'une partie de cette problématique mais il s'agit d'une des rares statistiques disponibles sur le sujet à l'échelle communale. Ce revenu d'intégration sociale (RIS)¹⁸ est le revenu minimum accordé aux personnes qui ne peuvent pas disposer de ressources suffisantes ni ne peuvent y prétendre ni ne sont en mesure de se les procurer, soit par leurs efforts personnels, soit par d'autres moyens. Toutefois, il est possible qu'une personne dispose d'un certain revenu, mais que celui-ci reste en dessous du revenu d'intégration. Dans ce cas, le CPAS lui payera la différence, de sorte que son revenu atteigne le montant du revenu d'intégration. Cette différence est appelée «revenu d'intégration partiel» et le revenu d'intégration de base est qualifié de «complet».

Le RIS nous donnera donc une idée du nombre de personnes qui recourent aux services des CPAS dans ce cadre, information contenue dans le tableau 8.

TABLEAU 8 : Nombre de bénéficiaires du RIS – moyenne sur l'année

Commune	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Anderlecht	1 782	1 937	2 047	2 330	2 442	2 567	2 820
Auderghem	274	285	290	295	326	349	388
Berchem-Ste-Agathe	132	132	145	169	214	255	281
Ville de Bruxelles	2 750	3 070	3 341	3 523	3 727	3 915	4 207
Etterbeek	911	929	903	931	990	996	1 046
Evere	595	641	669	723	772	814	864
Forest	607	619	601	593	633	705	823
Ganshoren	87	78	73	84	90	125	170
Ixelles	1 552	1 691	1 720	1 558	1 564	1 531	1 599
Jette	487	532	623	670	670	645	725
Koekelberg	265	303	357	352	348	354	366
Molenbeek-St-Jean	2 506	2 701	2 729	2 794	2 964	3 229	3 460
Saint-Gilles	1 325	1 449	1 452	1 412	1 405	1 382	1 449
St-Josse-ten-Noode	756	890	963	1 045	1 071	1 105	1 145
Schaerbeek	1 972	2 344	2 568	2 873	3 195	3 404	3 672
Uccle	661	717	767	728	718	722	766
Watermael-Boitsfort	193	216	230	250	276	275	282
Woluwe-St-Lambert	432	492	549	559	598	618	595
Woluwe-St-Pierre	183	205	239	242	247	247	211
Région de Bruxelles-Capitale	17 470	19 231	20 266	21 131	22 250	23 238	24 869
Belgique	74 087	75 564	76 278	78 724	80 413	82 934	90 317

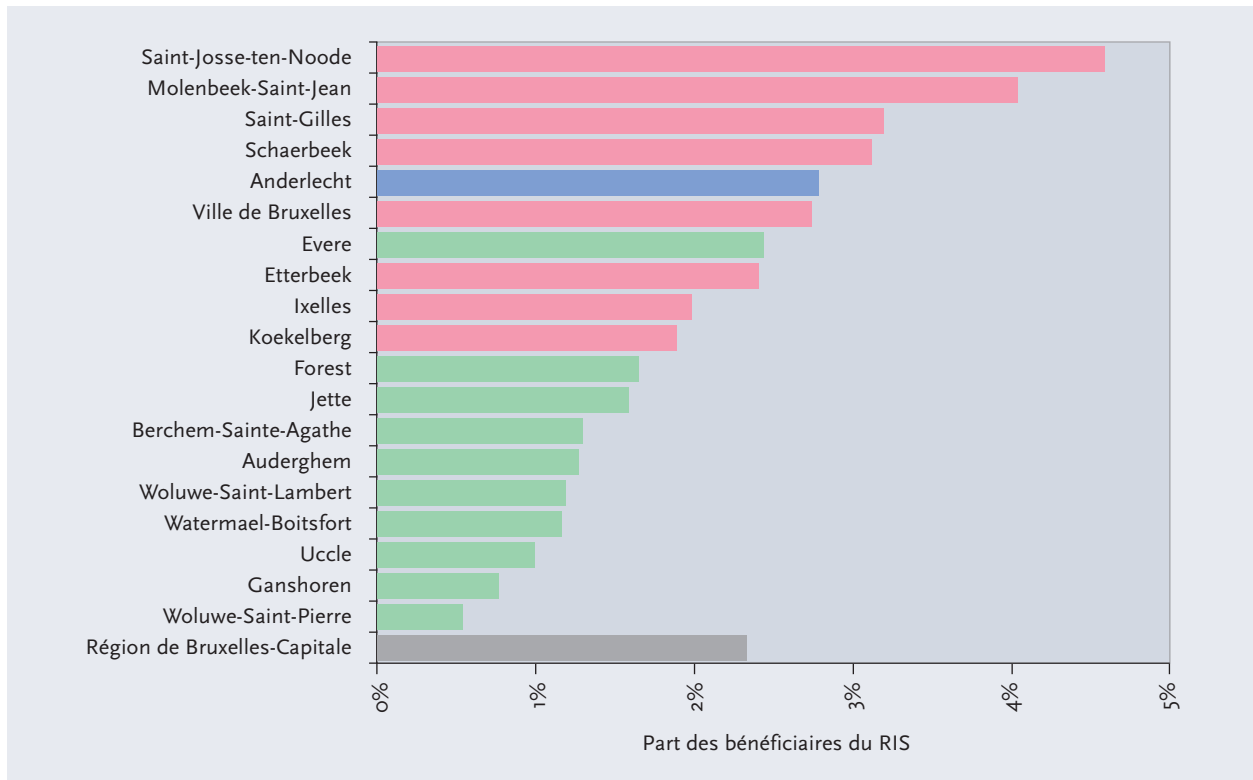
Source : SPP Intégration sociale

¹⁸ La définition est issue du glossaire du Service Public de Programmation Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes http://www.mi-is.be/themes/POD/wiezijnwij/index_fr.htm

L'augmentation constante du nombre de bénéficiaires est frappante et bien plus rapide que l'évolution de la population. En outre, la Région de Bruxelles-Capitale est largement surreprésentée par rapport aux autres régions du pays, elle héberge en effet plus du quart des bénéficiaires du RIS du pays pour une population qui représente un dixième de celle de la Belgique.

Mais les différences communales sont, elles aussi, intéressantes. Ainsi, le graphique 36 présente le taux de bénéficiaires du RIS par habitant pour 2009 (dernière année complète disponible).

GRAPHIQUE 36 : Part des bénéficiaires du RIS dans la population totale (2008)



Source : SPP Intégration sociale - Registre National, calculs IBSA

Les communes de la première couronne et Bruxelles-Ville trident les premières places de la part des bénéficiaires du RIS. Seule Evere s'intercale dans les dix premières positions, vraisemblablement à cause de sa grande part de logements sociaux. Le reste des autres communes de la seconde couronne présente les plus faibles taux de bénéficiaires du RIS.

Cet indicateur confirme donc lui aussi la situation financière difficile des ménages et habitants des communes de la première couronne.

3.3. Distribution des revenus au niveau régional

Les sections précédentes ont mis en lumière la structure et la distribution des revenus des Bruxellois et leur évolution, en comparaison avec la situation prévalant dans le reste du Royaume. Pour conclure, il est intéressant de s'intéresser à un indicateur particulier spécialement construit sur base de la statistique fiscale pour mesurer la dispersion de ces revenus au sein même de la Région.

Le tableau 9 reprend les valeurs prises par l'indice de Gini pour les communes bruxelloises, la Région, et le Royaume. L'indice de Gini est un indice classique de mesure de concentration de la richesse. Les valeurs proches de 1 indiquent une forte concentration des revenus sur quelques individus, alors que les valeurs proches de 0 indiquent une répartition presque égalitaire de ceux-ci. L'indice est ici appliqué au revenu équivalent, qui est essentiellement le revenu par unité de consommation¹⁹.

Ces résultats rappellent avec force la dualisation à l'œuvre dans la Région de Bruxelles-Capitale : non seulement la concentration des revenus y est plus grande que dans le Royaume en moyenne, mais ceci est de plus vrai pour chaque commune individuellement. Même dans les moins favorisées d'entre elles, la concentration des revenus est supérieure à l'essentiel des autres communes Belges. Notons également que ces chiffres, sur base des déclarations fiscales, omettent les revenus du personnel des institutions internationales qui émargent traditionnellement en haut de l'échelle des revenus, ce qui devrait encore accroître l'indice s'ils étaient pris en compte. L'accroissement noté entre 2002 et 2007 est caractéristique d'une tendance à l'œuvre depuis les années 1980, qui n'est pas spécifique à la Région ni d'ailleurs à la Belgique. Cependant, le niveau de concentration des revenus tel que mesuré par ce coefficient ne fait pas ressortir la Région bruxelloise comme particulièrement inégalitaire parmi les autres métropoles. L'effet de redistribution de l'impôt peut également être observé sur l'ensemble des entités administratives. On peut toutefois noter que cet effet est inférieur en 2007 par rapport à 2002, sans que ce constat soit là encore limité à la Région. L'effet de l'impôt permet toujours à la Région de rester sous le seuil de 0,4 adopté comme «seuil d'alerte» au niveau mondial par l'ONU, bien que la tendance l'en rapproche chaque année.

TABLEAU 9 : Indices de Gini par entité administrative avant et après impôts

Entités administratives	Avant impôts		Après impôts	
	2002	2007	2002	2007
Woluwe-Saint-Pierre	0,434	0,483	0,362	0,416
Uccle	0,464	0,481	0,389	0,409
Ixelles	0,432	0,478	0,352	0,401
Watermael-Boitsfort	0,389	0,447	0,315	0,374
Bruxelles	0,402	0,447	0,319	0,367
Région de Bruxelles-Capitale	0,406	0,445	0,323	0,366
Woluwe-Saint-Lambert	0,394	0,440	0,318	0,370
Auderghem	0,403	0,436	0,328	0,361
Schaerbeek	0,404	0,432	0,317	0,352
Saint-Josse-ten-Noode	0,381	0,428	0,297	0,354
Forest	0,395	0,427	0,309	0,348
Saint-Gilles	0,396	0,425	0,309	0,342
Etterbeek	0,382	0,424	0,303	0,346
Koekelberg	0,372	0,414	0,294	0,335
Berchem-Sainte-Agathe	0,356	0,410	0,280	0,335
Molenbeek-Saint-Jean	0,378	0,408	0,296	0,334
Evere	0,366	0,400	0,289	0,327
Jette	0,350	0,392	0,273	0,317
Ganshoren	0,345	0,391	0,264	0,314
Anderlecht	0,345	0,389	0,267	0,316
Belgique	0,357	0,384	0,279	0,312

Source : DGSIE

¹⁹ Dans sa définition OCDE.

3.4. Conclusion

La conclusion de ce chapitre n'est pas rose. Le premier élément à retenir est que, alors que la part de la valeur ajoutée bruxelloise dans le total belge s'est globalement maintenue depuis 1989, le revenu par habitant a reculé dans presque toutes les communes bruxelloises par rapport au reste du pays. Ce phénomène touche non seulement les communes déjà plus pauvres mais aussi les communes dont le profil des habitants est plus prospère. Cette tendance se maintient lorsqu'on analyse plus précisément les dernières années, tant du point de vue du revenu que du salaire médian.

Le second élément important est que, dans cette diminution générale du revenu, les écarts de revenus entre pauvres et riches se creusent. La dualisation à l'œuvre en Région bruxelloise entre riches et pauvres est très lisible dans ce constat. La distribution des revenus est de plus en plus inégalitaire au sein de la Région et des communes et elle l'est plus que dans le reste du pays.

Au niveau des conséquences sur les finances communales, le contexte général des CPAS des communes belges est caractérisé par une augmentation des dépenses supérieure à celle des recettes (Dexia, déc. 2009). Mais de plus, en Région de Bruxelles-Capitale, la diminution relative des revenus fiscaux par rapport aux communes des autres régions assèche directement les rentrées communales via une baisse relative des recettes liées aux additionnels à l'impôt sur les personnes physiques. Et cela, même si les communes de la Région bruxelloise se caractérisent par une structure de recettes davantage orientée vers les additionnels au précompte immobilier (Dexia, juin 2009). Il reste donc que les communes de la Région bruxelloise se retrouvent confrontées à un assèchement partiel de leurs rentrées fiscales, en particulier les plus pauvres, et disposent donc de moins en moins de ressources par rapport aux communes des autres régions. Pourtant, ces ressources leur sont plus que jamais nécessaires pour offrir un service adéquat à une population défavorisée de plus en plus nombreuse.

Glossaire

• Encourt de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source : Glossaire BNB).

• Glissement annuel

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique précède de quelques mois l'indicateur coïncident. Par le passé, cette avance était d'un an et demi. Mais depuis la récente crise économique et la dernière révision du PIB régional, son caractère précurseur s'est substantiellement réduit. La prédiction des développements économiques de la Région reste donc un défi en période de récession.

Pour le moment, l'indicateur avancé est construit sur la base du cycle conjoncturel de deux séries qui normalement présentent un caractère précurseur par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant leurs activités, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Économie est pris en compte²⁰. Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement et présentent un caractère précurseur marqué pour l'évolution du PIB.

De plus, on a ajouté une variable dichotomique qui représente la période de la crise économique. Sa valeur est de 1 à partir de septembre 2008 et de 0 avant cela.

Il faut noter que, comme pour tout indicateur avancé, c'est la tendance (à la hausse ou à la baisse) plus qu'un chiffre exact à horizon donné qui doit retenir l'attention du lecteur.

• Indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail anticipe les variations à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Il est estimé à partir :

- de la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- des prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;
- de la différence entre le nombre d'offres d'emploi reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois, qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail;
- d'une variable indicatrice intégrant les changements de politiques en matière de chômage survenus entre la mi-2006 et la mi-2007.

Son caractère prévisionnel optimal est de 13 mois.

²⁰ Dans les précédentes versions du baromètre, l'indicateur avancé de l'activité économique était notamment construit à partir de l'indicateur des entrées de commande dans l'industrie et la construction. Cependant, depuis la crise, le caractère avancé de cet indicateur est bien moins performant par rapport à celui des entrées de commande dans l'industrie uniquement.

• **Indicateur coïncident de l'activité économique**

L'indicateur coïncident de l'activité économique, basé sur des données mensuelles, permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur composite permet de prolonger jusqu'en août 2009 le cycle conjoncturel du Produit Intérieur Brut (PIB) régional, qui n'est, quant à lui, disponible qu'annuellement et avec deux ans de retard.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée dans les services et cet indicateur «coïncident» a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. Plus spécifiquement, il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires (à savoir depuis l'édition de juillet 2009 du baromètre²¹: «commerce de gros», «postes et télécommunications», «activités informatiques», «services auxiliaires des transports» et «activités immobilières») ainsi que l'évolution conjoncturelle des encours des crédits octroyés par les banques établies en Belgique aux sociétés non financières belges.

L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

• **Point de pourcentage**

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,4 points de pourcentage.

• **Première couronne**

désigne les quartiers situés entre les boulevards de la petite ceinture et la moyenne ceinture de boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Generaal Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest). Du point de vue communal, on lui associe communément Anderlecht, Etterbeek, Ixelles, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode. De par son extension spatiale, la Ville de Bruxelles est considérée à part.

• **Seconde ou Deuxième couronne**

Le terme seconde couronne désigne les quartiers situés le plus à l'extérieur de la ville, au-delà de la moyenne ceinture de Boulevard Churchill (au sud), les Boulevards militaires (à l'est: Général Jacques, Général Meiser, Brand Whitlock, Auguste Reyers, Generaal Wahis) et les voies de chemin de fer (à l'ouest). Du point de vue communal, on lui associe communément Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ganshoren, Forest, Jette, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

²¹ Lors de l'édition de juillet 2009 du baromètre nous avons apporté quelques modifications à cet indicateur afin d'optimiser ses caractéristiques statistiques. Les secteurs «transport urbain et routier» et «services aux entreprises» qui étaient utilisés jusqu'à présent ont été remplacés par «services auxiliaires des transports» et «activités immobilière».

Références

-
- Banque Nationale de Belgique (juin 2010), «Indicateurs économiques pour la Belgique», Banque Nationale de Belgique.

 - BNP Paribas, Direction des Études Économiques (mai et juin 2010), «Ecoweek», Ecoweeks 10-19, 10-20, 10-21, 10-22, BNP Paribas.

 - Bureau Fédéral du Plan (février 2010), «Budget économique 2010-2011», Bureau Fédéral du Plan.

 - Commission européenne direction générale politique régionale, «L'état des villes européennes Rapport de synthèse», http://ec.europa.eu/regional_policy/, mai 2007, Commission européenne.

 - DEXIA Banque (mai 2010), «Perspectives économiques», DEXIA Banque.

 - Dexia, «Communes et provinces», Finances locales, juin 2009, Dexia.

 - Dexia, «CPAS et zones de police», Finances locales, décembre 2009, Dexia.

 - European Central Bank (2010), «Monthly Bulletin May», European Central Bank.

 - Federgon (2010), «Quatrième trimestre 2009 : Signes de rétablissement pour l'activité intérimaire», Note trimestrielle intérim, Federgon.

 - Fonds Monétaire International (avril 2009), «Perspectives de l'économie mondiale», Études Économiques et Financières, FMI.

 - Gangji A. (2008), «Analyse micro-économique du coût du chômage en Belgique: réflexions en matière de perspectives sur le marché du travail et de pauvreté», Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences Economiques, 296 p., ULB, <http://theses.ulb.ac.be/ETD-db/collection/available/ULBetd-08292008-095829/>

 - ING Bank, Economics Department (Juin 2009), «Monthly Forecast Update», ING Bank.

 - Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain (IRES) (avril 2009), «Perspectives économiques 2010», IRES.

 - Kesteloot Chr. et Loopmans M., «États généraux de Bruxelles. Inégalités sociales», *Brussels Studies, Note de synthèse n°15*, 3 mars 2009, IRSIB.

 - Ledent P. (avril 2009), «L'économie sors lentement de l'ornière», Focus on the Belgian Economy 03/2010, ING Bank.

Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	7
TABLEAU 2 :	Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro	8
TABLEAU 3 :	Chiffres-clés pour la Belgique	8
TABLEAU 4 :	Nombre d'unités de consommation par région	23
TABLEAU 5 :	Évolution du compte simplifié - Montants totaux	23
TABLEAU 6 :	Évolution du compte simplifié - Montants par unité de consommation	24
TABLEAU 7 :	Revenu médian par déclaration 2002, 2007 et croissance	26
TABLEAU 8 :	Nombre de bénéficiaires du RIS – moyenne sur l'année	31
TABLEAU 9 :	Indices de Gini par entité administrative avant et après impôts	33

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2002-2009	5
GRAPHIQUE 2 :	Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	6
GRAPHIQUE 3 :	Évolutions trimestrielles des composantes du PIB, optique dépenses, 2006-2009 (Belgique)	9
GRAPHIQUE 4 :	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, 2000-2010 (Belgique)	9
GRAPHIQUE 5 :	Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée	12
GRAPHIQUE 6 :	Évolution trimestrielle de l'investissement total	12
GRAPHIQUE 7 :	Évolution trimestrielle des exportations totales	12
GRAPHIQUE 8 :	Évolution trimestrielle des exportations et importations totales, Région de Bruxelles-Capitale	12
GRAPHIQUE 9 :	Évolution trimestrielle de l'appréciation des stocks par les entreprises	13
GRAPHIQUE 10 :	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)	13
GRAPHIQUE 11 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 12 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 13 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 14 :	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	14
GRAPHIQUE 15 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaire, construction, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 16 :	Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	15
GRAPHIQUE 17 :	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	15
GRAPHIQUE 18 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, transports et communications, RBC (millions d'euros)	15

GRAPHIQUE 19 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, immobilier, location et services aux entreprises, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 20 :	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 21 :	Taux d'intérêts de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	16
GRAPHIQUE 22 :	Évolution annuelle du nombre net de constitutions d'entreprises (pourcent)	17
GRAPHIQUE 23 :	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	17
GRAPHIQUE 24 :	Évolution régionale du nombre de salariés, 2005-2009	18
GRAPHIQUE 25 :	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim	19
GRAPHIQUE 26 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000 - 2010	19
GRAPHIQUE 27 :	Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100	19
GRAPHIQUE 28 :	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles	20
GRAPHIQUE 29 :	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	21
GRAPHIQUE 30 :	Revenu moyen par habitant des communes bruxelloises en 1989 (rouge - base Belgique = 100) et 2007 (bleu - base Belgique = 100)	25
GRAPHIQUE 31 :	Revenu médian par déclaration exercice 2008 - revenus 2007	27
GRAPHIQUE 32 :	Part des salariés dans la population active de la Région de Bruxelles-Capitale au 31 décembre 2008	28
GRAPHIQUE 33 :	Salaire journalier médian par commune au 31 décembre 2008	29
GRAPHIQUE 34 :	Salaire journalier médian par commune au 31 décembre 2005	29
GRAPHIQUE 35 :	Part des salariés à temps plein au 31/12/2008	30
GRAPHIQUE 36 :	Part des bénéficiaires du RIS dans la population totale (2008)	32

Liste des cartes

CARTE 1 :	Évolution du revenu total imposable entre 1976 et 2006 en Région de Bruxelles-Capitale et dans les communes de la périphérie (1976=100) Prix constants 2004	25
-----------	--	----

© 2010 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés
E.R.: F. Résimont, Secrétaire général
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2010/6374/201



9 789078 580010

ISBN 9078580011